

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 31 · Mercredi, le 20 octobre 1982 · 0.50 · 16 pages

Remise en question du statut spécial de la Société Franco-canadienne de Calgary

Dans un discours virulent, qui a duré environ 20 minutes, lors de la réunion du Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, samedi 16 octobre dernier, le Président, M. Gaston Renaud, a jetté la consternation dans tout le groupe et particulièrement chez les représentants de la Société Franco-Canadienne de Calgary en remettant en question le statut spécial de cet organisme en tant que régionale de l'ACFA à Calgary.



M. Gaston Renaud, Président de l'ACFA, donne des explications aux délégués réunis en Conseil général.



De gauche à droite: La délégation de Calgary, surprise et offusquée, était composée de Me Jean Moreau, M. Jean Durand, Président de la S.F.C.C., et M. Michel Cloutier.

Depuis 1973, la Société Franco Canadienne de Calgary est considérée comme régionale de l'ACFA grâce à l'article 6b) des Statuts et Réglements actuels qui permet à l'ACFA de "considérer un organisme déjà existant comme conseil régional, à condition cependant que cet organisme soit aussi reconnu comme étant le porte-parole officiel des francophones de ladite région".

Selon M. Renaud, pour continuer à être considéré comme régionale de l'ACFA et de profiter ainsi des mêmes droits et privilèges accordés aux autres régionales, la S.F.C.C. doit faire "...cesser la pratique de diviser les membres de la Société entre membres actionnaires et membres non actionnaires. Que tous les membres de l'ACFA soient invités à l'assemblée annuelle de la Société et qu'ils aient le droit de vote. Et que la régionale de Calgary soit incorporée sous la charte de l'ACFA".

Cet exposé du président de l'ACFA débutait la discussion autour de la demande provenant de la S.F.C.C. pour l'obtention d'un octroi de $50,000 nécessaire à la construction d'un Centre socio-culturel à Calgary devant éventuellement coûter $800,000. La délégation de Calgary, prise entièrement par surprise, a été complètement déroutée. Au dire de Me Jean Moreau: "Je suis surpris et offusqué d'entendre de tels propos sans avis aucun".

M. Jean Durand pour sa part visiblement choqué, a demandé que soit clarifié une fois pour toute cet article 6 des Statuts et Règlements de l'ACFA. Il ajoutait: "Je suis membre de l'ACFA et président de la régionale de Calgary".

Etant donné que les fonds de l'ACFA destinés à la construction de centres culturels ne s'adressent qu'aux régionales de l'ACFA, il n'est pas question, selon M. Renaud, que la Société de Calgary puisse profiter d'un octroi avant de rencontrer à la lettre toutes les conditions qu'il a avancées dans son discours. "A qui appartiendrait un tel centre, de demander M. Renaud, à la Société ou à la régionale de l'ACFA?" Toujours selon M. Renaud: "La Société Franco-Canadienne de Calgary a peur d'ouvrir ses portes et de mettre ses biens à la disposition de l'ACFA".

C'est M. Roger Lalonde, ancien président de l'ACFA provinciale et membre de la S.F.C.C., qui a réussi à désamorcer ce que plusieurs avaient qualifié de bombe avant qu'elle n'éclate en échange d'injures et d'insultes en pleine assemblée du Conseil général. Il a repris point par point le discours du Président, M. Renaud, en y ajoutant des nuances et en minimisant l'écart entre les principes et la pratique. Il a fait ressortir que les membres de la S.F.C.C. versent une cotisation à l'ACFA au même titre que tous les membres des autres régionales à travers la province avec la seule différence que c'est le Conseil général qui doit fixer en temps et lieu le montant de cette cotisation dans le cas de Calgary. Il a cherché à faire comprendre aux délégués présents les efforts que fait la S.F.C.C. pour s'afficher en tant que régionale de l'ACFA. Toujours selon M. Lalonde, tous les membres de la S.F.C.C. sont membres de l'ACFA. Mais il n'est pas dit cependant que tous les membres de l'ACFA sont membres de la S.F.C.C. M.Lalonde ajoute qu'il est vrai que seuls les actionnaires de la Société ont droit de vote à l'assemblée annuelle, mais que les gens ont plein droit de devenir actionnaires. Des solutions à ce dilemme du droit de vote à l'assemblée annuelle de la S.F.C.C. ont été suggérées, mais aucune n'a été retenue. Le problème demeure toujours entier.

Pour ce qui est de la demande de Calgary pour un octroi, la question a été remise à la prochaine réunion du Conseil général prévue pour le 4 décembre 1982. Entre temps, le Comité des finances de l'ACFA, le Conseil exécutif et le Bureau des présidents se seront penchés sur ce problème épineux et auront peut-être quelque recommandation à faire en vue de trouver une solution.

La Virée V à Edmonton: un beau succès

Par Claude Roberto



De gauche à droite: Gilbert Parent, John Malone, Amilia Kaminski, Joanne Martineau et Pierre Lamoureux.

Samedi soir 16 octobre Francophonie Jeunesse de l'Alberta ou FJA avait organisé, dans la salle des étudiants à la Faculté Saint-Jean, La Virée V, un spectacle musical. Celui-ci avait été précédé par l'assemblée annuelle de FJA avec des représentants venant de toute l'Alberta. Vous avez dû entendre quelquefois mentionner FJA. Peut-être aussi vous avez vu son insigne avec la fleur de lys et l'églantine. Mais de quoi s'agit-il exactement?

FJA représente les jeunes francophones de l'Alberta et veut promouvoir leur bien-être moral, intellectuel, culturel et social. Cela inclut le désir d'améliorer la langue française et de maintenir des contacts avec la francophonie en général. Les membres sont francophones ou bilingues et âgés de 14 ans et plus. Le siège de FJA est actuellement à Edmonton mais il pourrait être situé à tout autre endroit de l'Alberta par décision du conseil général. Des conseils régionaux regroupent tous les membres de FJA qui demeurent dans une région géographique déterminée. Il y a des conseils régionaux à Beaumont, Bonnyville, Calgary, Donnelly, Edmonton, Fort McMurray, Legal, Lethbridge, Morinville, Plamondon, Red Deer, Rivière La Paix et St-Paul. FJA est financé par le Secrétariat d'Etat, Alberta Culture, le fonds St-Jean, l'ACFA, la cotisation des membres et les prix d'inscription à certaines activités.

La Virée V est le cinquième grand spectacle musical organisé par FJA. On y allait pour écouter de la musique et des chansons, pour s'amuser, pour boire de la bière et du vin, pour rencontrer des francophones venant de toute l'Alberta, pour virer, d'où le nom de la soirée. Le public et les artistes, professionnels ou amateurs, venaient de tous les coins de l'Alberta et leurs frais de voyage étaient subventionnés par FJA.

Voir ARTISTES

en page 3



La coopération une force qui nous appartient

Une Force qui nous appartient est le thème du Congrès Annuel du Conseil Canadien de la Coopération à Caraquet au mois de juillet 1982.

Ce thème a été choisi afin de permettre aux coopérateurs de prendre leur place dans l'économie francophone du Canada. L'autorité suprême d'une coopérative, c'est moins les hommes qui la dirigent que les objectifs pour lesquels cette coopérative a été mise sur pied et pour nous comme Franco-Albertains, ces objectifs doivent nous assurer un contrôle sur notre économie.

Si on regarde l'économie francophone des Albertains, nous voyons que le Mouvement Coopératif a vraiment été la force économique des gens. Ceci est surtout évident quand nous regardons la force économique des petites communautés. Les communautés ont été développées autour du Mouvement Coopératif.

La plupart des villages, si nous enlevons la Caisse, le Magasin Coop., Alberta Wheat Pool ou United Grain Growers, Coop. Seed Cleaning Plant, Gas Coop. et l'on peut continuer ainsi à décrire les nombreuses coopératives qui existent, ces communautés n'auraient jamais développées. Même encore, les Coopératives sont la vie de ces communautés.

Dans les communautés isolés, les Coopératives ont contribué à augmenter la capacité d'un certain nombre de nos concitoyens à régler les différents problèmes de leur milieu et à y apporter ainsi une plus grande mesure de progrès. Par exemple, nos concitoyens ont pu apporter, là où ils sont minoritaires, une contribution qui s'est avérée utile à la communauté toute entière.

Grâce aux Coopératives, et aux valeurs humaines autant qu'économiques dont elles sont porteuses, nous pouvons aujourd'hui affirmer qu'elles jouent un rôle positif pour le progrès de nos gens et de leur coin de pays.

La semaine du 25 au 29 octobre est la Semaine Nationale de la Coopération. Cette semaine a été pensée pour nous permettre de faire deux choses: Premièrement, de pouvoir examiner la force qui nous appartient et qui est présente dans nos communautés et deuxièmement, de s'arrêter et voir comment nous pouvons promouvoir cette force afin que nous devenons vraiment au contrôle de notre destinée comme Albertains et Francophones.

Au Conseil Général de l'ACFA

Etude du document "pour nous inscrire dans l'avenir"

Le document intitulé "Pour nous inscrire dans l'avenir" provient du Comité de la politique de développement global de la Fédération des Francophones Hors Québec. Ce rapport a été soumis en juin 1982 à la FFHQ et depuis a circulée à travers le pays auprès des associations membres pour que les francophones partout au pays puissent en prendre connaissance et qu'ils participent à la rédaction de la version finale.

C'est dans cet esprit et en tenant compte du désir de la FFHQ de savoir si les associations membres sont oui ou non d'accord avec l'orientation telle que présentée dans ce document, que les membres du Conseil général, réunis samedi dernier 16 octobre à l'hôtel Edmonton Inn, se sont penchés en atelier sur le contenu du dit document.

Malgré le temps trop court, (à peine 1 h 30) pour l'étude d'un document qui fait 120 pages, les délégués ont semblé en général assez positif vis-à-vis le contenu en général. Ils ont beaucoup parlé de définitions, de pouvoir et de contrôle ainsi que de communauté.

L'idée de contrôle a retenu l'attention de plusieurs. Certains pour dire que la francophonie albertaine exerce aucun contrôle sur les institutions importantes telles les écoles et les conseils scolaires, sur les gouvernements et leurs agences etc. D'autres pour souhaiter une prise de contrôle graduelle mais certaine à l'aide de notre propre pouvoir d'initiative et notre pouvoir légal appuyé par la nouvelle Constitution canadienne et la Charte des droits et libertés.

La semaine prochaine nous publierons un résumé de ce document que l'ACFA a fait préparer pour faciliter la tâche des délégués au Conseil général.

Qu'est ce qui se passe au bureau de l'éducation?

Telle était la question de M. Henri Lemire de Bonnyville lors de la réunion du Conseil général tenue à l'hôtel Edmonton Inn, samedi 16 octobre 1982. Depuis le départ de M. Georges Lalonde qui est devenu Directeur Général de l'ACFA au début de l'été, personne n'a été nommé pour le remplacer au Bureau de l'éducation.

Selon M. Lemire si l'éducation est encore la priorité de l'ACFA il faut à tout prix embaucher une personne qui s'occuperait exclusivement du domaine de l'éducation. A savoir pourquoi le poste avait été éliminé, il semblerait qu'une certaine confusion existe puisque les membres du Conseil exécutif soutiennent que le poste de Directeur du Bureau de l'éducation existe toujours et qu'il n'est tout simplement pas comblé actuellement.

Le Président de l'ACFA, M. Gaston Renaud, a ajouté plus tard dans la réunion du Conseil général que l'éducation était encore une grande priorité de l'Association mais que l'on cherche maintenant à atteindre nos objectifs en éducation par le biais de la politique et c'est justement une des raisons qui a amené l'ACFA à embaucher M. Guy Lacombe.

L'ACFA embauchera bientôt un agent de développement en éducation qui sera affecté à un projet subventionné conjointement par les gouvernements provincial et fédéral. Cette personne ne pourra évidemment pas jouer le rôle de Directeur du Bureau de l'éducation.

Le Conseil général a donc décidé de remettre la question au Conseil exécutif et au Comité d'éducation provincial en demandant qu'un rapport soit présenté à la prochaine réunion du Conseil général.

Le cas Lefebvre réétudié au Conseil Général

Samedi dernier, 16 octobre, le Conseil général a réétudié la cause de M. Lefebvre de Calgary et a décidé de continuer à donner son appui moral mais de discontinuer ses recherches pour amasser des fonds. Cette décision fait suite au rapport du conseiller juridique de l'ACFA qui soutient que les causes Lefebvre en Alberta et Mercure en Saskatchewan se ressemblent et que la décision éventuelle de la Cour Suprême du Canada "... dans une cause aura force de loi et sera déterminative de l'autre cause".

Ayant déjà accordé son appui financier à la cause Mercure, le Conseil général a décidé de s'en tenir à cette seule cause pour le moment.

En plus de cette décision, le Conseil général a également décidé de fermer la régionale de l'ACFA à Red Deer qui était en tutelle depuis juin 1981. On se souvient que cette régionale a encouru un déficit d'environ $20,000 lors des célébrations de la St-Jean et que l'ACFA provinciale s'est vue obligée d'accepter la responsabilité totale de cette dette.

Pour sa part l'ACFA régionale de St-Paul s'est vue accorder un octroi supplémentaire de $10,000 portant ainsi à $50,000 la subvention de l'ACFA provinciale destinée à la construction du Centre Culturel de St-Paul qui se trouve presque achevé.

Pour ce qui est de la campagne électorale actuelle, le Conseil général a demandé que soit préparé un petit questionnaire que les régionales utiliseront pour poser des questions aux candidats de tous les partis afin de déterminer lesquels sont les plus sympathiques à notre cause.







Le porte parole de FJA, M. Gérald Fallon, explique le programme de décentralisation aux délégués du Conseil général.

FJA reçoit un appui conditionnel pour son projet de décentralisation

Francophonie Jeunesse de l'Alberta a reçu un appui conditionnel du Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta pour son projet de décentralisation de ses services. Suite à un sondage effectué auprès des parents et des étudiants francophones des écoles secondaires dans plusieurs régions, F.J.A. a retenu le besoin urgent de mettre en place dans les régions des personnes ressources dans le but d'augmenter l'activité en français dans l'école et dans la communauté pour la jeunesse.

La discussion a duré plus de deux heures et a porté essentiellement sur les aspects financiers du projet, sur le contrôle qu'aurait l'ACFA dans cette décentralisation des services de F.J.A. Les questions auraient été moins épineuses si l'ACFA ne se trouvait pas en train de couper les budgets pour l'année 1983, budgets qui font voir à l'heure actuelle des déficits fort importants.

Somme toute les délégués au Conseil général de l'ACFA ont reçu la présentation de F.J.A. d'une façon très positive. Dans un désir de sauver la chèvre et le chou, il fut décidé de ne pas identifier de chiffre exacte pour le montant de la participation de l'ACFA et de former un comité conjoint pour étudier les modalités de cette collaboration entre F.J.A. et l'ACFA. La demande originale se chiffrait à 33,887.00 sur un budget total de presque $160,000.

Rencontre 82 "La femme et l'économie"

Tel est le thème de la rencontre qui regroupera des femmes francophones venant des différentes régions de l'Alberta les 5, 6 et 7 novembre 1982 au Lakeland Inn de Grand Centre, à quelques 240 kilomètres au nord-est d'Edmonton.

"Le domaine d'économie est devenu une question critique". C'est ce que déclare le dépliant de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, régionale de l'Alberta. Pour en discuter la Fédération a invité comme conférencières Madame Thérèse Beaudoin, économiste familiale: "L'éducation en économie commence à la maison"; madame Myrian Laberge-Deslauriers, économiste : "Un exposé sur l'économie".

En fin de compte, selon les organisatrices, cette rencontre est autant pour la femme au foyer que celle sur le marché du travail et en effet toutes les femmes qui s'intéressent à leur avenir économique.

L'inscription doit se faire aussitôt que possible avant le 5 novembre prochain et les personnes intéressées à obtenir de plus amples renseignements sont invitées à communiquer avec les responsables suivantes:

Mme Rollande Lefebvre
7238 - 112e rue
Edmonton, Alberta
T6G 1J3
Tél: 436-1009

Mme Eglande Mercier
9835 - 167e rue
Edmonton, Alberta
T5P 3W2
Tél: 489-4417

Mme Thérèse Laplante
C.P. 145
Cold Lake, Alberta
T0A 0V0
Tél: 639-3946

Le coût d'inscription comprenant repas, pause café, banquet et la soirée sociale n'est que $25. En plus les frais de transport et d'hébergement pour les participantes de l'extérieure de la région de Cold Lake seront payés grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

ARTISTE suite de la page 1

Mais les artistes, étant bénévoles, n'ont reçu aucun salaire.

Gilbert Parent, plein d'entrain et d'énergie, était l'amateur de la soirée. Il fabrique de l'artisanat à Rivière La Paix et il donne des spectacles musicaux dans les écoles d'immersion. "Nous avons encore beaucoup de chemin à faire, nous sommes en croissance," dit-il au sujet des artistes francophones, "il faut faire une union et une promotion pour ces artistes. Une activité comme La Virée V, c'est super, super et cela nous donne la chance de nous présenter en public".



Christiane Blondeau

Joanne Martineau et Pierre Lamoureux, deux autres professionnels, ont donné aussi leur tour de chant. Joanne chante en français depuis 10 ans et elle a participé à des spectacles à la radio et à la télévision de Radio-Canada. "Maintenant je présente des spectacles dans les écoles françaises des quatre provinces de l'Ouest," précise-t-elle, "pour enseigner le folklore et l'histoire des Canadiens français de l'Ouest. Dans mes spectacles, je chante, je raconte des histoires et je danse. Mon prochain spectacle cet hiver portera sur la culture des métis francophones (ou Indiens Canadiens français) de l'Ouest".



Yves Lévesque, d'Edmonton

La Virée V a aussi donné la chance à des amateurs, membres de FJA, d'acquérir plus d'expérience et de chanter en français devant un public francophone. Ces artistes se considèrent modestement comme des amateurs mais plusieurs arrivent au niveau des professionnels. Yves Lévesque d'Edmonton, tout comme un professionnel, a emballé le public avec ses chansons québécoises et sa guitare. Au cours de son spectacle, le public s'est levé et dansait au rythme du Train du Nord ou il écoutait avec émotion le refrain "Ca ne vaut pas la pein de laisser ceux qu'on aime pour aller faire tourner des ballons sur son nez". Le public ne fut jamais indifférent mais il réagissait de plus en plus ouvertement au fur et à mesure que la soirée s'avançait.

"Il est important pour nous", fait remarquer Eddy Cormier, un artiste amateur, "de rassembler des francophones et de voir qu'il y a encore des gens intéressés à la culture, à la chanson et au folklore français. C'est encourageant".

Au cours de la soirée, s'est succédée toute la gamme de la musique québécoise avec les chansons de Gilles Vigneault, Félix Lecler, Beau Dommage, Michel Rivard, Harmonium, Zachary Richard, Robert Paquette. L'atmosphère était très détendue et l'esprit de réunion dominait. Plus de 200 personnes étaient présentes et la salle s'est même révélée un peu petite. Le spectacle était ouvert à tous, aux membres et aux non-membres de FJA. La soirée s'est terminée vers 1 h 30 du matin avec un numéro improvisé de vente aux enchères. Il s'agissait de vendre les quelques bouteilles de vin qui n'avaient pas encore été bues! Edmond Laplante et Diane Gendron ont organisé La Virée V.

FJA prévoit d'autres activités pour cette année. "L'association veut former des coopératives de service", explique le directeur de FJA, Daniel Leblanc, "pour créer de l'emploi chez les jeunes. Un comité de FJA s'occupera de chercher des employeurs, rencontrer ces employeurs et proposera le travail aux membres de FJA qui seront intéressés à travailler. Ce système va d'abord être essayé en province, St-Paul ou Rivière La Paix, car en province il est plus difficile de trouver du travail" Un autre projet est de fonder en août une école de hockey ouverte aux garçons et aux filles, francophones ou bilingues, âgés de 7 à 16 ans. Chaque stage regroupera 150 jeunes, durera une semaine et le coût d'inscription sera de $250 (y compris la nourriture et le logement). Les jeunes passeront 8 heures par jour à jouer au hockey et à parler français. Pour les soirées, sont prévues des activités culturelles. FJA essaiera d'organiser deux stages cet été, à St-Paul, Edmonton ou St-Albert.



De gauche à droite: Claude Michaud et Suzanne Lévesque de Plamondon

Evidemment FJA va continuer ses spectacles musicaux et ses soirées de variétés. A Rivière La Paix, les 4 et 5 décembre, est prévu un spectacle de variétés avec des chansonniers, des musiciens et des monologuistes. Parmi les autres activités, il faut aussi mentionner la Clac au Lac en juin et le festival du théâtre en avril à St-Paul où des pièces de théâtre seront jouées en français par des amateurs.

Bonne chance à Francophonie Jeunesse de l'Alberta pour les futurs activités et félicitations pour le travail déjà accompli!

Red Deer est en vie et va très bien!

Comme le slogan le dit: "Red Deer is alive and doing well". En effet et malgré la conjoncture économique on a bon moral à Red Deer.

Après une saison de baseball inoubliable. La création d'une pièce de théâtre est en branle, et une soirée costumée à l'occasion de l'haloween qui arrive à grand pas.

C'est samedi le 30 octobre à la salle Golden West du Quality Inn sur la 67ème rue que l'on vous invite, la soirée débutera dès 20 heures en compagnie d'André Roy (bien connu à la télé française) et sa disco mobile. Des prix seront attribués pour les meilleurs costumes, un lunch viendra agrémenter la soirée. Tous les francophones et leurs amis(es) sont invités à se joindre à nous. Les billets seront en vente à la porte seulement.

Pour plus d'information contacter Jocelyne: 346-7637.

EDITORIAL

Pauvres électeurs: le désordre politique est complet

On ne sait vraiment pas si on devrait rire ou pleurer. Jamais une campagne électorale aura été témoin d'autant de promesses.

Le Premier ministre Lougheed est le premier à accuser tous les autres, qu'il s'obstine à ne pas nommer, de vouloir "gaspiller" les fonds du patrimoine (11.7 milliards). Pourtant ce sont les promesses du parti conservateur de l'Alberta qui finiront par coûter le plus cher et qui épuiseront tout autant le fonds du patrimoine.

Un milliard de ce fonds sera versé aux propriétaires pour atténuer les effets néfastes des taux d'intérêt élevé sur leurs hypothèques.

Dernièrement, le Premier Ministre annoncait un rabais généreux de 2 milliards sur cinq ans destinés à l'industrie du pétrole de l'Alberta dans le but d'encourager ce secteur en perte de vitesse depuis l'entente Ottawa-Edmonton sur l'énergie et depuis la baisse des prix du pétrole sur le marché international.

Tout récemment, Lougheed annoncait la disponibilité d'une somme de 200 millions pour encourager l'industrie secondaire qui ne peut obtenir l'appui des institutions financières habituelles parce que les risques sont trop grands. En plus il offrait un petit cadeau aux citoyen d'âge d'or et promettait d'en faire autant pour les locataires.

Et maintenant, ce sont les partis d'opposition qui se mettent de la partie. On assiste véritablement à un jeu triste et drôle à la fois. Chacun se précipite pour faire des promesses, chacune plus aléchante que l'autre, dans l'unique objectif de remporter une victoire aux élections. Ce qui rend la chose encore plus ridicule c'est que, sauf pour le parti néo-démocrate, l'opposition est complètement désorganisée et même déroutée.

Le WCC n'a trouvé rien de plus original que d'offrir à chacun des 1,400,000 électeurs la somme de $1,000. Cela réduirait de 1.4 milliard le fonds du patrimoine. À ça s'ajoute un programme très compliqué d'aide aux hypothèques qui coûterait environ 500 millions.

Le nouveau parti démocratique (N.P.D.) a annoncé des promesses qui s'élèvent au total à moins de 500 millions. Le Crédit social pour sa part préconise une remise de $80 à $100 par mois à tous les Albertains en utilisant que les intérêts générés par le fonds du patrimoine sans toucher le capital investi.

Ce qui est drôle dans tout ça c'est cette façon décousue et désordonnée, dont sont coupables tous les partis dans cette campagne électorale, de faire naître à partir d'un vacuum des programmes d'aide et d'appui qui ne sont en fin de compte que des promesses électorales. Les politiciens se bousculent mutuellement pour offrir le cadeau le plus alléchant dans le but de séduire l'électeur et d'obtenir sa faveur.

Ce qui est triste c'est que la politique, surtout en pleine campagne électorale, est une chose fort sérieuse. Mais la campagne électorale albertaine de 1982 est une risée. Comment prendre la chose au sérieux quand aucun doute ne planne sur l'issue (les conservateurs seront réélus au pouvoir) et quand les politiciens se livrent à de l'enfantillage avec des promesses tout à fait farfelues. C'est triste car c'est la démocratie qui en sera la victime.

Paul Denis

lettres ouvertes

M. le Ministre «Je réclame mondroit»

Honerable David King
Ministre de l'Education

Monsieur le Ministre,

La Charte des Droits et Libertés prévoit que j'ai maintenant le Droit de faire instruire mon enfant en français, "dans un établissement de la minorité linguistique, financé sur les fonds publics", lorsque le nombre d'enfants le justifie. Ce n'est sûrement pas le nombre d'enfants francophones à Edmonton qui manquent.

Comment se fait-il alors qu'il n'y ait aucun programme français pour les francophones?

Il y a, bien sûr, à Edmonton, des écoles élémentaires d'immersion. Mais ces écoles sont conçues pour les enfants dont le français est la seconde langue. Ma fille, qui a 7 ans, n'a pas besoin d'immersion en français, elle le parle le français depuis toujours. Elle se serait ennuyée dans une classe d'immersion.

J'ai donc choisi de l'inscrire dans une école alternative, en anglais, où elle peut s'exprimer à travers les arts. Mais celà n'est pas suffisant. Je voudrais pour elles, et pour les autres enfants francophones, une école française où tous ces enfants pourraient s'exprimer dans leur langue maternelle, le français.

Monsieur, le Ministre, je vous réclame donc le Droit de faire inscrire mon enfant en français dans un établissement conçu à cette fin à Edmonton.

En espérant recevoir une lettre positive très prochainement.

Sincèrement

Claudine Fournier

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Adjointe à la vente
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

A Edmonton: Pierre et Joanne

Par Juliette Amiot

Le 25 septembre dernier avait lieu en l'église de l'Immaculée Conception, le mariage de Pierre Lamoureux, fils de M. et Mme Léandre Lamoureux qui unissait sa destinée à Melle Joanne Martineau, fille de M. et Mme Léo Paul Martineau, tous les deux d'Edmonton. M. L'Abbé Raymond Sévigny, curé de la paroisse, était le célébrant. Au cours de la cérémonie, les mariés ont chanté "Je t'ai choisi". Donald Martineau, frère de Joanne, Melles Tracy Ganderton et Louise Martin ont aussi fait les frais du chant. Paul Létourneau a joué l'Ave Maria sur la flûte. Le tout fut accompgné par Melle Constance Tinor à l'orgue et au piano. Les filles d'honneur étaient Melles Vera Nhering et Karen McNeil, amies de la mariée. Le Docteur Alain Lamoureux d'Ottawa et Paul Lamoureux de Denton au Texas, tous deux frères du marié étaient les garçons d'honneur.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés, bonheur et longue vie. La réputation de Joanne n'est plus à faire dans le domaine du spectacle. Pierre aussi a toujours été dévoué à la cause française. Jusqu'à dernièrement il a été président de l'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Il joindra maintenant Joanne pour aller donner des spectacles en français dans les écoles des provinces de l'ouest et même dans le Nouveau Bruswick. Ils ont aussi quelques engagements dans les écoles anglaises.

Nous leur souhaitons bonne chance.





Pierre Lamoureux et Joanne Martineau
"Je t'ai choisi"

Le Club Richelieu: une saison qui promet

La saison 1982-1983 du Club Richelieu débute dans le deuil à la perte d'un Richelieu fondateur, M. Laurent Ulliac, décédé accidentellement lors d'un voyage de chasse le 25 septembre dernier. Pour les Richelieu et la Francophonie, il ne reste que de bons souvenirs de ce cher disparu.

Malgré tout, l'année s'annonce des plus enrichissantes pour la jeunesse, la population d'Edmonton et pour les membres Richelieu. En effet, Henri Dicaire, président, et son exécutif, ont planifié, tout au cours de l'été, un programme d'activités Richelieu riche et varié.

Tout d'abord, la saison s'ouvre avec fanfare, par l'évènement social de l'année pour les francophones d'Edmonton, le XIIIe Bal Annuel Richelieu, le samedi, 23 octobre.

En novembre, le Club Richelieu présentera à l'ancienne église St-Thomas, une série de quatre conférences consécutives (les vendredi soirs), illustrés de diapositives inédites, oeuvres d'art du conférencier, Guy Goyer, bien connu par la francophonie d'Edmonton comme monologiste déridant et amusant. Il a intitulé la série: "Les risques et périls d'un fonctionnaire international en Espagne et en Suisse". Il présentera: "L'année 1981 en Europe, Oufl", le 5 novembre; "Les leçons de la vieille Castille", le 12; "Le PAP en Espagne", le 19 et "La Suisse que j'ai toujours aimé sans la connaître" le 26 novembre.

Une exposition d'affiches, de livres, de cartes postales et d'autres souvenirs de voyage sera aussi présentée au cours de chaque conférence. La musique locale d'Espagne et de Suisse sera aussi entendue avant et après chaque conférence.

La soirée de Noël suivra le samedi 11 décembre et celle du Mardi-Gras le samedi 12 février. Enfin la saison sera clôturée par un grand tournoi de Golf à Westlock le 25 juin, suivie de la célébration de la St-Jean Baptiste au Camp Richelieu de la Jeunesse, au lac Wakamao, près de Clyde.

Enfin pour les membres du Club Richelieu d'Edmonton, il y aura soupers mixtes, c'est-à-dire avec épouses, les 16 novembre, 15 janvier, 15 mars et 19 avril en plus des soupers réguliers du Club Richelieu à 18h00 au Mayfield Inn les 1er et 3e mardi de chaque mois où les membres espèrent toujours accueillir les nouveaux candidats au Club. Enfin, le 17 mai aura lieu la bienvenue officielle, dans la francophonie adulte d'Edmonton, offerte par le Club Richelieu, aux gradués de l'Ecole J.H. Picard et à leurs parents. Chez les Richelieu, vraiment on s'amuse tout en aidant la jeunesse francophone de l'Alberta.

Le conférencier invité au souper régulier du Club Richelieu d'Edmonton le 5 octobre, était le docteur Jean Legout, dentiste de Toulouse et chasseur émérite sur les cinq continents.

De passage à Edmonton, à l'occasion d'un voyage de chasse au gros gibier d'Alberta, il relatait, avec diapositives à l'appui, ses expériences de chasseur les plus intéressantes. Comme mot de la fin, il souhaita une bonne saison de chasse et à tous les Richelieu, une bonne saison de Richelieu.

Pour informations: Louis Côté - 468-5854

Protocole d'entente entre le Gouvernement du Canada et l'Office de la langue française du Québec

Ottawa — Le secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal a annoncé aujourd'hui la signature d'un protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et l'Office de la langue française du Québec. Suite à cette entente, le gouvernement du Canada lui versera une contribution de 95 000$.

L'aide financière fédérale, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet national, vise à faciliter l'administration de la justice dans les deux langues officielles partout au pays. L'objet de cette contribution est d'accélérer le rythme de production d'un lexique bilingue et d'un dictionnaire du droit privé pratiqué au Québec.

"Je me réjouis de la réalisation de ce projet", a déclaré M. Joyal. "Il sera d'un grand bénéfice aux juristes, aux groupes minoritaires de langue officielle, et à ceux qui sont impliqués dans l'administration de la justice, et ce à tous les niveaux de gouvernement". M. Joyal a ajouté qu'il est en voie de négocier des ententes similaires avec les provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Le projet de réalisation du lexique et dictionnaire sera exécuté par l'Institut de droit comparé du Centre du droit privé et comparé de l'Université McGill à Montréal.

The Meteor au Walterdale: "Weird"

Par Paul Denis

L'éditeur d'un grand auteur, gagnant d'un prix nobel, se sert du terme "weird" pour exprimer son sentiment devant la poursuite de la mort à laquelle se livre avec acharnement cet auteur. C'est ce même mot "weird" que l'on peut utiliser pour décrire tout le jeu du comédien Frank Glenfield dans son interprétation du rôle principal Wolfgang Schwitter, auteur en quête d'une mort immédiate.

En effet, ce seul comédien a réussi à détruire toute la pièce avec un jeu beaucoup trop exagéré, poussé continuellement à l'extrême comme si il fallait pour traduire un sentiment heureux ou triste se livrer à une intensité absolue en se décortiquant le corps et en criant à tue-tête.

Pourtant tous les éléments d'une bonne comédie, qui avait en même temps quelque moral important à transmettre, étaient présents. Quelle bonne farce que de voir ce phénomène chercher la mort avec autant de détermination pour le voir ressusciter aussitôt que les services funèbres commencent et de voir par dessus tout ça se mourir l'un après l'autre son entourage. Et il y en a plusieurs. Le ministre de l'église, son épouse, la mère de son épouse, son médecin, son fils et on en passe. Tant le monde se meurt sauf lui. La farce était énorme.

Quelques bons moments nous sont été donnés par le Great Muheim (Rick Schuchard), par la belle-mère Frau Nomsen (Phyllis Lemmox) et Olga la jeune femme (Kathleen Struyk) ainsi que (Linda Pollard) dans le rôle de Frau Glauser.

On a peu souvent vu si jamais un décor aussi bien muni. Quel détail! Rien ne manquait dans ce vieux studio. Chaque coin avait quelqu'élément utile et pertinent. Le metteur en scène Pierre Bokor, Directeur artistique du Théâtre Français d'Edmonton, a sû utiliser la scène avec une main de maître. Le jeu des comédiens sur scène avançait avec aise et même coulait fort bien et cela grâce à la conception intelligente et exquise de Bokor. Les comédiens ont pu de cette façon utiliser les éléments du décor pour appuyer l'interprétation de leur rôle respectif. Il n'ont pas eu à faire compétition au décor malgré l'intensité de ce dernier. Chapeau au Directeur. C'est un vrai tour de force.

Programme de sensibilisation à la lecture "Livre du pays"

Dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant, promue par l'organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a développé un programme permanent de sensibilisation à la lecture qui a pour titre "Livre du pays".

Les objectifs poursuivis sont les suivants:

- susciter le goût de la lecture;
- promouvoir la mise sur pied de bibliothèques individuelles;
- promouvoir la formation de clubs littéraires (clubs: "Livre du Pays"), de façon à mettre en place des laboratoires d'expression orale qui donneront à l'élève l'occasion de parler français et de parfaire ses connaissances littéraires.

Le Bureau de l'éducation de l'ACFA a assumé la tâche de distribuer la documentation pertinente qui nous a été envoyée par l'ACELF aux écoles donnant des programmes de français et d'immersion.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Pas de parade...pour les Eskimos!

Mon Dieu que mon titre me fait penser aux super-aventures de mon super-héros d'enfance, j'ai nommé: le Capitaine Bonhomme! Remarquez que mon sujet de cette semaine est double, puisque je tiens à parler des possibilités qui sont offertes aux Eskimos d'Edmonton de remporter la Coupe Grey, mais devant la vue horrible de la neige recouvrant la capitale albertaine au lendemain de leur victoire à Montréal, je me demande bien s'il est pensable de pouvoir voir une parade dans cette ville..! Remarquez aussi que les Eskimos font bien de s'ainsi nommer, parce qu'avec de la neige au 17 octobre, on se croirait bien près du pôle nord, non?

Bon, assez discuter de la température. Les Eskimos ont remporté samedi dernier leur huitième victoire de la saison, défaisant les Concordes de Montréal par la marque de 53-39. C'était bien sûr leur cinquième victoire consécutive, leur permettant presque d'accéder aux séries d'après-saison, et surtout, en leur donnant le momentum nécessaire pour pouvoir remporter une cinquième Coupe Grey consécutive.

Avez-vous accepté cela facilement? Pensez-vous réellement que les Eskimos peuvent remporter la Coupe Grey encore une fois cette année?

Que non! Que non! Qu'ils aient remporté plusieurs rencontres consécutives ne fait pas d'eux l'équipe qui en a déjà remporté seize en dix-sept l'an dernier. Avez-vous eu la chance de voir cette rencontre? Oui, ils ont détruit la défensive montréalaise avec un jeu aérien précis, gagnant près de 500 verges et marquant presque à volonté. Mais attention! La défensive qui avait presque blanchi les Lions de la Colombie-Britannique la semaine précédente fut taillée en pièce par une formation qui possédait, avant cette rencontre, une moyenne de points marqués par partie à peine supérieure à celle des Oilers, au hockey. Comment Evans, le quart montréalais a-t-il pu amasser plus de 500 verges pendant la rencontre va au-delà de ma compréhension. Et encore pire, comment les Eskimos ont-ils pu prendre une avance de quelques 26 points pour ensuite voir les Concordes remonter la pente et réduire l'écart à un maigre petit sept points?

Sont-ce là les signes d'une équipe championne? Sont-ce là les Eskimos de l'an dernier?

Non. Ce sont là les Eskimos de cette année. Une équipe irrégulière, inconsistante et surtout, une équipe qui montre des signes de vieillesse.

Peut-être cette équipe réussira-t-elle à remporter assez de rencontres pour finalement parvenir aux séries d'après-saison [n'oublions surtout pas que les Lions de Vancouver n'ont pas encore commencé à perdre leurs rencontres cruciales, mais que cela s'en vient!], une tâche qui se qualifiait presque d'impossible il y a de ça six semaines, mais pourront-ils réellement aspirer à la Coupe Grey?

Disons que, personnellement, j'aime jouer les St-Thomas et attendre de voir les résultats. Les Eskimos m'ont grandement déçus cette saison, comme ils ont déçu leurs milliers d'admirateurs. Leur dynastie touche à sa fin et Hugh Campbell ne pourra se vanter de débuter sa carrière américaine avec un record de cinq championnat consécutifs. Et si mes prédictions s'avèrent [encore une fois] fausses, je pourrai m'excuser publiquement d'avoir assister à une des plus belles remontées qu'il m'ait été donnée d'assister.

Et en attendant, je mets ma tuque et mes mitaines pour aller pelleter la surprise blanche qui nous est tombée sur la tête.

Bonne semaine!

L'Université contre le Commissaire aux langues officielles II

Dans son numéro précédent, la rédaction de ce journal publiait la première partie d'un article qui avait été "censuré" par la presse d'expression anglaise à gros tirage. La S.E.F.H.Q. y décrivait le rôle néfaste joué par les universités dans l'enseignement du français. Elle examine maintenant l'effet produit par la destitution du français sur le bilinguisme officiel.

En de pareilles circonstances,, M. Yalden ferait mieux de renoncer à s'assurer la coopération des universités pour former une fonction publique bilingue, ainsi que cela se pratique dans les régimes "autoritaires" du genre bilingue ou multilingue comme la Belgique, la Suisse, etc. Le système canadien étant différent, des milliards de dollars ont été dépensé par le gouvernement fédéral - à lui seul, le programme de développement du bilinguisme se monte à 250 millions par an - dans l'espoir d'encourager l'emploi des deux langues officielles dans la fonction publique. On aurait pu éviter ces dépenses fabuleuses (et en même temps réduire le déficit) si les universités avaient coopéré. Mais, cela ne saurait nullement affecter M. Bendor-Samuel dans sa conscience de sujet canadien, d'autant plus que le gouvernement fédéral n'a aucun pouvoir sur l'enseignement.

Si l'on considère que sur les cinquante-neuf établissements chargés de l'enseignement supérieur, il n'y en a que deux où l'on exige de connaître les deux langues officielles comme condition d'entrée, il apparaît nettement que le temps est venu d'interroger les dirigeants de nos universités sur la question des langues. Peut-on imaginer un seul instant qu'une université canadienne puisse prendre pour interprète le chef de son département de français pour s'attaquer au français "obligatoire" et à la soit-disant tyrannie du commissaire aux langues officielles? Près de quinze ans après l'élimination du français des universités, va-t-on nous faire accroire qu'on se saisit des individus "récalcitrants et même révoltés" pour "leur enfoncer du français dans le gosier" comme on gave les oies? Et pourquoi s'en prendre à M. Yalden et non pas aux chefs des départements des matières "obligatoires", comme la sociologie ou la psychologie, qui se sont développés de façon remarquable, alors que le français périclitait depuis qu'il était "libéré".

Les attaques acharnées de M. Bendor-Samuel contre le rétablissement du français nous avertissent en réalité qu'il nous faut des réformes autres que celles fomentées par les universités dans l'intérêt supposé des étudiants, mais accomplies en fait sans leur concours et sans se soucier des besoins du gouvernement. Même les personnes mues par le parti-pris et promptes à douter des faits, ne sauraient disputer les chiffres des inscriptions aux universités: ils projettent l'histoire d'un désastre qui débuta à la fin des années soixante pour atteindre son niveau le plus bas en 1982.

Que nous ayons affaire à de simples particuliers ou aux membres distingués de nos institutions, il faut toujours du courage et de la droiture pour reconnaître qu'une lourde erreur a été commise. Espérons que les personnalités académiques qui tiennent entre leurs mains les rêves de l'enseignement supérieur jouissent de ces qualités inestimables et sachent prendre les mesures appropriées en cette affaire, à savoir la reprise des conditions linguistiques existant avant 1968.

Il serait bon de préciser ici que "l'arbitraire" dénoncé par le chef du département du français de l'université de Winnipeg permettait en fait à chaque étudiant d'opter pour la langue de son choix. La suppression de ces conditions libérales produisit sur les autres langues le même effet désastreux qu'elle eut sur le français, c'est-à-dire qu'elle se solda par une baisse catastrophique des inscriptions, et parfois par la fermeture de certains départements de langues, comme le latin à l'université de Winnipeg et l'italien à l'université du Manitoba. Dans ce contexte, nous aimerions dépasser les recommandations du commissaire aux langues officielles et proposer que les conditions générales d'admission ayant trait aux langues soient rétablies telles qu'elles existaient au cours des années soixante.

En s'en tenant uniquement au français, il est quelque peu simpliste de rejeter la responsabilité du fiasco actuel sur "la puissance effrayante de l'adolescent épris de son indépendance personnelle". Malheureusement, les vrais coupables ne sont pas les adolescents mais bien les "conducteurs" de ces "ânes", comme on y fait allusion. Pendant les nombreuses années, es départements de français se sont trouvés sous le contrôle d'une poignée de professeurs qui ont maintenu ces départements à leur portion congrue pour satisfaire à des motifs variés - l'un de ceux-ci étant la crainte de perdre un emploi lucratif si la demande devenait assez forte pour admettre des professeurs titulaires... qui seraient francophons. Ainsi le français a été enseigné trop souvent à la diable par des individus qui en possédaient à peine les rudiments. On ne s'étonnera pas dans ces conditons que les étudidants canadiens ne soient guère attirés par les carottes de M. Bendor-Samuel! Saurait-il en être autrement lorsque les personnes chargées de la haute mission d'enseigner aux échelons supérieurs ne trouvent pas déplacé de ravaler leur propre discipline au rang des "obstacles à l'éducation"?

On comprendra facilement les inquiétudes du commissaire aux langues officielles devant les décisions que les universités ont prises d'abandonner le français à la fois comme condition d'admission et comme matière requise. Outre le bilinguisme officiel, il faut aussi considérer les milliards de dollars qui, au cours des dernières années, ont été versés inutilement dans les programmes spéciaux du bilinguisme fédéral - ces milliards auraient pu être épargnés si les universités avaient bien voulu coopérer. C'est pour ces raisons qu'en décembre dernier la Société de l'Education française hors du Québec demandait au ministre de finances d'intervenir dans cette situation pour tenter au moins de réduire l'énorme déficit budgétaire du Canada. M. Allan MacEachen, ministre des finances, et M. Gerald Regan, secrétaire d'état, rejetèrent tous deux notre requête en donnant pour raison que l'enseignement universitaire ne ressortissait pas au gouvernement fédéral. Devant ce double refus, nous lançons un appel aux présidents des universités pour qu'ils viennent au secours du Canada. Il y a un double déficit à combler: intellectuel et fiscal.

André de Leyssac
Président général de l' S.E.F.H.Q.
C.P. 2190 Winnipeg



"Elle est la "Sainte Femme" dont parle l'Evangile... et dont le mari usurier abuse..."

Vous ne vous souvenez toujours pas?

"Les Normandises" vous renseigneront ... bientôt.

TV - FRANCO

SAMEDI

23 octobre

07h30 OUM, LE DAUPHIN BLANC
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 CAPITAINE CAVERNE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 VIRULYSSE
10h30 NIC ET PIC
11h00 LE VILLAGE, UN VILLAGE
11h30 FOOTBALL CANADIEN
Les Stampeders rencontrent les Rough RIDERS
14h00 BAGATELLE
15h00 LES HEROS DU SAMEDI

Du parc Vanier, à Laval, match de football pee-wee entre les Patriotes d'Auteuil-Vimont et les Requins de Duvernay. Anim.: Robert Gagnon. Analyse: Marc Lacelle. Réal.: François Lavallée. Réal.-coord.: J.-Henri Panzeau.

16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les Canadiens reçoivent les Nordiques
20h30 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
21h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINEMA:

"UNE FEMME A SA FENETRE" drame sentimental réalisé par Pierre Granier-Deferre avec Romy Schneider, Philipe Noirel et Victor Lanoux. En 1936, à Athènes, l'épouse d'un diplomate italien s'enfuit avec un agitateur communiste poursuivi par la police. (Fr.It.Ger.76)

DIMANCHE

24 octobre

07h30 ROQUET, BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
09h30 KLIMBO
09h45 SI TOUS LES GENS DU MONDE: Bali

L'animateur Claude Lafortune et ses deux amis, Claire et François, font chaque semaine connaissance avec des enfants de différents pays. Avec les voix d'Eve Gagnier, Henri Bergeron et Mirielle Lachance. Manipulateurs: Nicole Lapointe et Pierre Régimbald. Texte: Henriette Major. Réal.: Gerard Chapdelaine. *Bali.* Les enfants de Bali mènent une vie détendue où musique et danse prennent une grande place. Claude aide Claire et François à préparer une fête à Bali.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 HORS QUEBEC: Reflets d'un monde sauvage.
12h00 LA SEMAINE VERTE
13h00 HEBDO-DIMANCHE
13h30 FOOTBALL CANADIEN
Les Rough Riders rencontrent les Concordes de Montréal
16h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
17h00 SECOND REGARD
18h00 SCIENCE REALITE
18h30 LE TREFLE A 4 FEUILLES
19h00 METRO-BOULOT-DODO
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Super spécial avec Jean Lapointe. "Tu jongles avec la vie"
21h00 TELEJOURNAL
21h20 LES BEAUX DIMANCHES
Au-delà de l'histoire.
22h30 LE REGIONAL
22h45 CINE CLUB

"LE PONT DE LA RIVIERE KWAI", drame de guerre réalisé par David Lean, avec Alec Guinness, William Holden et Sessue Hayakawa. Un colonel et ses hommes sont capturés à Singapour et acheminés vers un camp japonais dans la jungle birmane. Le commandant du camp emploie les prisonniers à construire un pont et veut exiger le même travail des officiers britanniques. (Brit. 57)

LUNDI

25 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS

De Jonquière. Magazine social et familial animé par Renée Lavergne. Réal.: Pierre Lawrence. CKRS. *Hygiène et soins de beauté, maquillage et coiffure* (3e de 3). —*Activité physique* (1re de 3). Gymnastique et relaxation — *Les Finances* (7e de 8). Banque, placements, clubs de placements, la Bourse, etc.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 CLUB DES CINQ
11h55 ANGIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"CHACUN SA CHANCE", comédie musicale avec Jean Gabin et Jean Sablon. Une ouvreuse de théâtre et un vendeur dans une mercerie font connaissance dans des circonstances pour le moins originales. (Fr.)

16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LA FEMME BIONIQUE
18h00 CE SOIR
18h30 REFLEXIONS
19h00 LE VAGABOND
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION:

"ELVIS", (dern. de 2). Drame biographique réalisé par John Carpenter, avec Kurt Russel, Season Hubley et Shelly Winters. Les principales étapes de la carrière du chanteur populaire Elvis Presley (E.U. 79)

22h00 LAPRADE POP
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 LES JORDACHES

MARDI

26 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EGLISE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'aile
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 PICOTINE
11h51 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"MON PREMIER AMOUR", drame sentimental écrit et réalisé par Elie Chouraqui, d'après le roman de Jack Alain Léger, avec Anouk Aimée, Richard Berry et Gabriéle Ferzetti. Accompagnant sa mère à un examen médical, un jeune homme apprend qu'elle souffre de leucémie et n'a plus que quelques mois à vivre. Il décide de s'occuper d'elle et de s'employer à adoucir ses derniers jours (Fr.78)

16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN, DETECTIVE
17h00 GRIZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 GRAND-PAPA
19h30 LES GIROUETTES
20h00 LA BONNE AVENTURE
20h30 QUINCY
21h30 PREMIERE PAGE
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 RENCONTRES
Vladimir Jankelevitch (dern. de 2)

Inv.: Vladimir Jankelevitch (dern. de 2). Considéré parfois comme le plus moderne des philosophes. Il a enseigné la morale à la Sorbonne durant de nombreuses années. Auteur de *le Pardon, Philosophie premiere, Bergson, Traité des vertus* et *Quelque part dans l'inachevé.* Entr.: Marcel Brisebois, ptre. Réal.: Reymond Beaugrand-Champagne.

24h15 REFLETS D'UN PAYS

TV - FRANCO

MERCREDI

27 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h35 BIZARRE, BIZARRE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 IL ÉTAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS.

(Émission avec sous-titres codés pour les malentendants). Série documentaire réalisée par Daniel Bertolino. Prod.: Via le Monde Inc. *La Turquie*. Pour l'Occident, la Turquie demeure ce pays aux richesses fabuleuses et où Istanbul est toujours identifiée à Constantinople. Pour l'Occident, les Turcs sont encore les cruels adversaires des Croisés, qui nous rappellent inconsciemment la peur des hordes guerrières stoppées devant Vienne.

18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 LE GRAND FRERE
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 A L'EST D'EDEN
21h30 LAUTREC '83
22h00 TELEMONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 MAITRES ET VALETS
24h15 CINEMA

"LE GRAND JEU", drame réalisé par Jacques Feyder avec Françoise Rosay, Marie Bell et Pierre-Richard Willm. Pour satisfaire aux exigences de sa maîtresse, Pierre Martel se couvre de dettes et va jusqu'à détourner les fonds de l'entreprise familiale. (Fr.34)

JEUDI

28 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LES ATELIERS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:
"EXCELSIOR' LES PIEDS DANS LES PLATS", comédie interprétée par Harold Lloyd. Harold prend livraison d'une automobile et en fait l'essai
16h00 BOBINO
16h30 POP-CITROUILLE
17h00 TELE-5
Drame réalisé par André Michel, d'après le roman d'Eugène Sue, avec Christine Deschaumes. LA PRINCESSE AMELIE. Marie s'apprête enfin à vivre sa vie de princesse, mais ses épreuves du passé resurgissent constamment à sa mémoire.
18h00 CE SOIR
18h30 L'ENJEU POLITIQUE ALBERTAIN
19h00 VIVRE A TROIS
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 LES GRANDS FILMS:
"IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION", film d'aventures réalisé par Sergio Leone, avec Rod Steiger, James Coburn et Romolo Valli. Un paysan s'adonne avec ses fils et son père aux vols de diligence. Sa rencontre avec un spécialiste en explosifs l'entraîne malgré lui dans les combats révolutionnaires. (Ital.71)
22h00 LE TEMPS DES CHOIX
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:
"LES FETES GALANTES", comédie héroï-comique réalisée par René Clair avec Jean-Pierre Cassel, Marie Dubois et Jean Richard. L'histoire du siège du château de Beaulieu par les troupes du Comte d'Allenberg et l'explication de certains détails du tableau qui en a perpétué le souvenir. (Fr.65)

VENDREDI

29 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MOI AUSSI, JE PARLE FRANCAIS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 DU NEUF AU ZOO
11h55 VIVRE SA VIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 TELE-FEUILLETON:
15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET CIE
17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00 CE SOIR
18h30 LAUREL ET HARDY
19h00 L'INCROYABLE HULK
20h30 HORS SERIE

Massada (2e de 6). Drame réalisé par George Eckstein, avec Peter O'Toole, Peter Strauss, Barbara Carrera, Anthony Quayle et David Warner. Prod.: Arnon Milchan Prods., en collaboration avec Universal Pictures. La résistance des Juifs réfugiés dans la forteresse de Massada, rebelles en lutte contre l'autorité de Rome après la prise de Jérusalem en 70 de notre ère. Massada était une place forte de Judée, surplombant la mer Morte; les derniers patriotes juifs ou Zélotes y subirent un long siège.

21h30 REPERES
22h30 TELEJOURNAL
23h05 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:

"C.A.S.H. L'INFIRMIERE DE LA COMPAGNIE", comédie burlesque réalisée par Ted Post avec Eddie Albert, Elliot Goud, Jennifer O'Neal. Le soldat Frapper est affecté à la Section où sont testés les produits chimiques et bactériologiques. Curieux effets du "hasard" il est toujours le cobaye désigné pour essayer les "produits nouveaux". (Am.75)

(Father Murphy). **Début.** Série créée et réalisée par Michael Landon, avec Merlin Olsen, Moses Gunn et Katherine Cannon. La vie d'un mineur, vers 1870, qui doit se faire passer pour un prêtre catholique, afin d'empêcher les autorités de fermer l'orphelinat qu'il dirige dans un bar désaffecté. John Murphy forme équipe avec un individu qui l'a défendu contre une bande d'escrocs et un jeune vagabond sans famille.

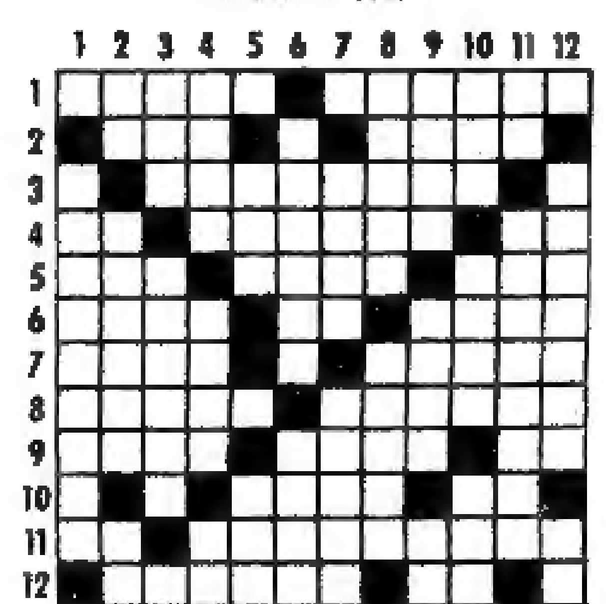


MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1–Placer, mettre. – Mener partout avec soi.
2–Durillon. – De vive voix.
3–Instrument de musique champêtre (pl.).
4–Dans. – Exhaterais. – Lac africain.
5–Rôti. – Attention. – Tête.
6–Perdre son poil. – Nég. – Jeu de hasard très ancien.
7–En état d'ébriété. – Manques de partir.
8–Apache marseillais. – Borne.
9–Anc. ville d'Italie. – Surface sur laquelle un corps est posé. – Inf.
10–Traitement, mais traitement agréable. – Fl. d'Italie.
11–Année. – Qui survient.
12–Dépouillée de son écale. – En les.

PROBLEME 3715

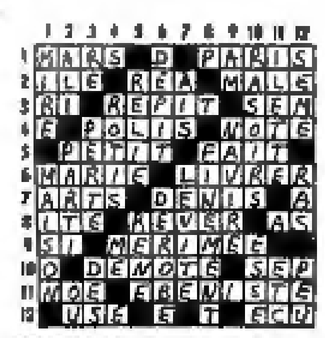


VERTICALEMENT

1–Limitera.
2–Dialecte. – Récent. – Nég.
3–Type représentatif des États-Unis. – Domaines ruraux.
4–Choisis. – Imagination sans fondement. – Poss.
5–Poss. – Fond de certaines choses.
6–Deviendrons. – Vêtement de certains religieux.
7–Couvre l'oreiller. – Premier état des insectes.
8–Branche de rotang. – Raillerie.
9–Présentement. – Morceau de métal plat et mince. – Venu au monde.
10–A bout de force. – Coïts, moins une lettre. – Mouvement de l'homme.
11–Article espagnol. – Art de nager.
12–Remettre en place. – Equerre.

SOLUTIONS

PROBLEME 3714



VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Faites les démarches nécessaires en vue d'augmenter vos revenus. Voyez des gens influents. Soyez méfiant envers des personnes mal intentionnées qui ne cherchent qu'à vous nuire.



du 21 janv. au 19 fév.

La journée n'est pas propice pour effectuer certaines démarches importantes. Ne laissez pas la querelle éclater.



du 20 fév. au 20 mars

N'abusez pas trop de la patience de vos interlocuteurs. Faites preuve de bonne volonté à leur égard. Montrez-vous plus fidèle.



du 21 mars au 20 avril

Ne gaspillez pas votre temps: concentrez vos efforts afin d'atteindre plus vite le but fixé. Il faut guérir cette jalousie excessive.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Tout ce qui sera soumis à votre signature aujourd'hui doit être soigneusement vérifié. Si vous ne voulez pas être critiqué, maîtrisez vos émotions et ne faites aucune confidence.



du 21 mai au 21 juin

Vous ne devez pas vous laisser abattre par les petits échecs quotidiens. Vous avez tendance à rêvasser en ce moment, c'est très agréable mais la réalité est là.



du 22 juin au 22 juillet

Une marque de confiance pourrait vous être donnée en vous assignant une tâche importante, menez-la à bien. Ne vous laissez pas entraîner par des nouvelles relations.

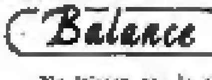


du 23 juillet au 23 août

Mesurez vos propos qui rapportés, peuvent être déformés, faites donc très attention. A quoi bon essayer de faire revivre quelque chose de mieux oublié le passé.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

La chance sourit aux audacieux; lancez-vous avec optimisme dans une nouvelle entreprise. Ne vous mêlez pas des affaires des autres; occupez-vous plutôt des vôtres; soyez discret.



du 23 sept. au 23 oct.

Ne laissez pas le retard s'accumuler dans vos affaires, vous ne pourriez pas rattraper le temps perdu. Ne vous confinez pas dans la solitude elle ne vous convient pas.



du 24 oct. au 22 nov.

Votre vie amoureuse sera protégée. Vous aurez plusieurs occasions de resserrer les liens amoureux. Une personne vous aime tendrement mais sera peu communicative.



du 23 nov. au 21 déc.

Une parole indiscrète d'une personne qui vous aime vous mettra en colère et vous réagirez avec violence. Vous aurez l'impression qu'on ne vous aime pas.

S.O.P.

La bête lumineuse

Dans un "campe" de bois rond des environs de Maniwaki, au Québec, des citadins frais habillés en chasseurs opèrent le grand retour à la nature. Enfin, c'est l'heure de la chasse à l'orignal! C'est aussi l'occasion d'intenses retrouvailles entre amis qui s'étaient perdus de vue depuis longtemps. L'émotion est visible. Mais elle ne se manifeste pas sans paradoxe... On se taquine, on "s'étrive", on se "tire la pipe" à qui mieux mieux! Réussira-t-on à "tuer", cette année? Qui décrochera le trophée? Et qui portera le panache? C'est l'épreuve suprême...

Au départ, l'intention est édifiante. Renouer avec la nature en chassant, comme chasse toute la nature! S'astreindre courageusement à faire l'expérience de "cette mort qu'on donne", comme pour exorciser sa propre mort, en réassumant la chaîne entière de la vie. Faire tomber tous les intermédiaires qui privent l'homme moderne de ce précieux contact avec la nature, avec la réalité concrète! Et accepter de s'imposer un peu de misère, au vu et au su de tout le monde! Fini, le confort presse-bouton! Enfin, pouvoir se mesurer avec soi-même et avec les autres jongler avec l'instinct de puissance, courtiser l'exploit en affrontant le défi des armes, les astuces du gibier, l'obstacle des intempéries, et l'épreuve de l'initiation. Tout un programme!

Mais la réalité n'est pas sans ménager quelques surprises... Sous l'oeil patient du guide indien, témoin silencieux porteur d'une toute autre tradition de la nature, le "buck fever" a beau jeu de faire des victimes parmi ces hommes hantés par une fascinante idée fixe, qui embrouille toute distinction entre rêve et réalité! Et c'est la confrontation quotidienne, chaque soir, au cours de longues et bruyantes soirées à la cabane, quand chacun vient déballer sa moisson d'aventures à raconter... ou de mésaventures à camoufler!

Emportés par le délire naissant de l'excitation et de l'épuisement, certains s'oublient et se laissent aller à la vantardise, à la fanfaronnade, et aux rodomontades qui prêtent le flanc... tandis que d'autres observent, silencieux, l'oeil malicieux, tendant déjà des pièges! Et la température monte vite chez ces hommes isolés,, sevrés de leurs femmes, et dont le tempérament porté à toutes les extrémités, copieusement arrosé d'alcool, s'ouvre à un incroyable sens de l'humour, de l'absurde!

Une authentique explosion de défoulement, drôle pour les uns, insoutenable pour les autres... qui se traduit par un déluge de "discours", une épidémie de "jouage de tours", et des jeux de société souvent féroces, qui mettent en relief un art très québécois de "se maganer". Un goût de panache, de la bravache, qui manifeste un esprit typique, plus que gaulois: jouaieresque! Et une puissance d'expression merveilleuse qui semble, & paradoxe, prendre un malin plaisir à nier ses effusions...

Mais avec la fatigue, à mesure que le temps passe, les âmes s'exacerbent, se révèlent, deviennent vulnérables. Car derrière la silhouette de la Bête lumineuse, qui gonfle les coeurs de désir, se profile celle, plus complexe, de l'ami à retrouver, et de ces grandes fidélités d'hommes empreintes d'une tendresse qui se défend d'exister et se voile de rudesse, qui s'emmêle dans les mille et un détours de la pudeur.

Stéphane-Albert vit intensément sa rencontre avec Bernard, l'ami d'enfance. La chasse ne serait-elle que prétexte? Certainement pas pour Bernard, le cuisinier qui a charge des ventres affamés, mais aussi le chasseur d'expérience qui cherche plutôt prétexte à quitter ses chaudrons! Une situation virtuellement menacée par le malentendu, qui débouche sur un terrible moment de vérité...

L'exaltation des débuts se délave de pluie, de vent, de froid, de neige. Des marches épuisantes et d'interminables attentes. La déception plane. Les masques vacillent. Et c'est ainsi que les moeurs sauvages de la meute de loups s'installent, déteignant insidieusement sur le groupe. Ce qui en amènera quelques-uns à repérer le souffre-douleur, la victime idéale, qu'on soumettra à la torture d'une impitoyable froule...

Et à qui on montera un tour superbe. Inénarrable. Impardonnable! Au coeur de la nature retrouvée.



une mémorable partie de chasse
une explosion de défoulement
une tendresse qui se défend d'exister

Un film de Pierre Perrault
produit par Jacques Bobet





INFORMATION SUR LA NUTRITION

Michèle Bédard-Doyle, B.Sc., Nut., Dt.P.

La relation diète-cancer

On a accordé beaucoup de publicité aux recommandations émises par l'Académie des Sciences des Etats-Unis au sujet du régime alimentaire en vue d'aider à réduire les risques de cancer.

Ces recommandations s'appuient sur des études statistiques, des expériences sur les animaux et sur des observations en laboratoire sur la toxicité génétique en tenant compte des informations très préliminaires disponibles.

Ces résultats feront l'objet, au cours des prochains mois, d'un examen très minutieux. Pour le moment, cette recherche n'est pas accessible aux scientifiques qui pourraient faire valoir des opinions différentes.

Parmi eux, on pourrait compter ceux qui, à la suite de leurs propres recherches, sont d'avis que la "technologie alimentaire" qui a modifié les habitudes traditionnelles de l'Amérique du Nord est le suspect numéro un.

Une équipe de chercheurs de l'Université du Maryland, sous la direction du Dr. Mark Keeney, a démontré une relation statistique entre l'augmentation de la consommation des huiles végétales hydrogénées et celle de certains types de cancer. Le Dr. Fred Kummerow de l'Université de Chicago a produit des lésions cancéreuses sur des porcs par un régime riche en huiles hydrogénées.

Ces deux hommes de science de même que plusieurs autres signalent que l'hydrognation produit un type d' "acides gras trans" ql'on ne peut obtenir naturellement. On s'interroge sur la nature et l'importance des lésions que les "Trans" produisent sur la membrane humaine et sur leurs conséquences.

Il reste encore beaucoup de travail à faire avant d'obtenir de toute la communauté scientifique un appui au concept de la relation entre le régime alimentaire et le cancer. C'est un travail essentiel et urgent.

Michèle Bédard Doyle, B.Sc., Nut., Dt.P., économiste familière et nutritionniste-conseil pour le Bureau laitier du Canada.

A Bonnyville:

Forum politique

Durant la présente campagne électorale, les ACFA régionales sont encouragées à faire connaître les candidats les plus sympathiques à la cause de la francophonie albertaine.

Dans l'espoir d'atteindre cet objectif l'ACFA régionale de Bonnyville tiendra un FORUM politique qui aura lieu lundi 25 octobre 1982, de 19 h à 21 h 30 au Centre culturel.

Les candidats des principaux partis politiques seront présents pour répondre aux questions que préparera le comité politique de la régionale. Il s'agit de l'actuel membre de la législature, M. Ernie Isley, pour le parti conservateur; M. Tom Turner candidat néo démocrate et Eric Ems du WCC.

Les membres du comité politique de l'ACFA sont Henri Lemire, Charles Vincent, Laurier Hamel et Gilbert Proulx. On traitera certainement du droit à l'enseignement en éducation. Sachant l'opposition fixe du WCC à ce droit, il sera intéressant d'entendre les réponses de son candidat.

Le public est cordialement invité à assister à ce FORUM politique qui promet d'être des plus intéressant. Pour plus de renseignements communiquez au numéro 826-5275





Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation canadienne des maladies du coeur



L'homme naît en forme. C'est l'inactivité qui le dégrade.

PARTICIPaction

Travaillons à l'unisson avec l'Unicef



Pendant la campagne de l'Halloween, votre collectivité aidera l'UNICEF à assurer un avenir meilleur aux millions d'enfants des pays les plus pauvres. Lorsque les petits "quêteurs" de l'UNICEF frapperont à votre porte, donnez-leur généreusement. De nombreux enfants comptant sur votre aide.

MONTREZ AUX ENFANTS QUE VOUS VOUS SENTEZ CONCERNES. AIDEZ L'UNICEF PENDANT L'HALLOWEEN



CONFORTABLE. ÉCONOMIQUE. AGRÉABLE. EN TRAIN TOUT VA BIEN!

Le service quotidien de trains inter-ville de VIA vous offre des tarifs avantageux, le confort des voitures coach avec fauteuils réglables et un service complet de collation et de rafraîchissement en route.

	Aller-retour régulier	Aller-retour jour	Aller-retour 7 jours
Edmonton à Saskatoon	70$	–	52$
Edmonton à Regina	108$	—	79$
Edmonton à Red Deer*	26$	15$	19$
Edmonton à Calgary*	48$	28$	36$

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 1-800-361-6180.

*Pas de service de collation et de rafraîchissement sur ces liaisons.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 23 novembre 1982 au Centre de conférence, Phase 4, 140 promenade du Portage, Hull (Qué.) afin d'étudier ce qui suit. Les Communications par Satellite Canadien Inc., 45 rue Charles est Toronto (Ont). Demande (8208 1800) présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion du réseau en y ajoutant la distribution par satellite des services de radiodiffusion suivants. Services de télévision WJBK TV (CBS) WDIV (NBC) WXYZ-TV (ABC), et WTVS (PBS) Détroit (Mich.) Service radiophonique VOCM, St Jean (T.-N.). Frais pour les services additionnels de télévision projetés: un maximum de 0,70$ par mois par abonné pour chaque service de télévision. Tel que stipulé dans la demande, le titulaire projette d'imposer des frais moindres que le maximum demandé dépendant du nombre d'abonnés à desservir. La demande peut être examinée au 1er étage, 45, rue Charles est, Toronto (Ont.); 203-4103, 4e avenue, Whitehorse, T.Y.; 6131 ch Azure, Richmond, (C.B.); 5324 Calgary Trail, suite 205, Edmonton (Alta); 100, rue Kent, Ottawa (Ont.) et 1405, rue Peel, Montréal (Qué.)

COMMENT INTERVENIR: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier. On doit aussi indiquer si l'on désire comparaître ou non à l'audience. Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: 3 novembre 1982. Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. À remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

EXAMEN DES DEMANDES ET DES DOCUMENTS: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Édifice Central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.), et au bureau régional de l'Ouest, 701 ouest rue Georgia, Vancouver (B.C.)

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédures" du C.R.T.C. disponible au coût de $1.50 au Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997 1027 ou 997 1328 (NPH 82-75)

Canada

CN

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE À ÉNERGIE SOLAIRE POUR LAVE-AUTO OU CHANTIER CALDER EDMONTON, ALBERTA

Les soumissions cachetées seront dans une enveloppe pré adressée seront reçues jusqu'à midi heure normale des Rocheuses, jeudi 4 novembre 1982.

Les documents de soumissions sont disponibles du bureau du Chef ingénieur Régional, 15e étage, 10004 104e avenue, Edmonton, Alta. le ou après le lundi 18 octobre 1982 sur dépôt d'un chèque visé au montant de cinquante dollars ($50.), établit à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture de l'appel d'offres. Pour obtenir plus de renseignements techniques communiquez au bureau de l'ingénieur Mécanicien à Edmonton, Alta. (403) 421-6597

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement pas ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

R.A. Walker
Vice-président
Edmonton Alta.

Commission canadienne des transports

MODIFICATION DE L'AVIS DE REQUETE DE L'AVIS DE POSSIBILITE DE PRÉSENTER UNE REQUETE ET DE L'AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que les avis publiés le 6 octobre 1982, sous les titres susmentionnés sont par la présente modifiés comme suit:

Requête présentée par Pacific Western Airlines Limited, en vue de suspendre le service aérien au point uranium city (saskatchewan), aux termes du permis A.T.C. 561-51 (NS), et en vue de suspendre le service aérien aux points Uranium City - Beaverlodge (Saskatchewan). Les deux noms désignent en fait le même point, aux termes du permis A.T.C. 1923-59 (S), lequel autorise P.W.A. à exploiter un service aérien commercial à horaire fixe de la classe 1, en vue de la desserte des points Edmonton, Peace River, Fort McMurray et Calgary (Alberta) - Yellowknife, Hay River, Fort Smith, Fort Simpson, Norman Wells et Inuvik (T. du N.-O): Whitehorse (Yukon) Uranium City- Beaverlodge (Saskatchewan) et Dawson Creek et Prince-george (C.-B), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G.

La présente modification vise à clarifier le fait que P.W.A. a présenté une requête en vue de suspendre le service au point Uranium City, aux termes de tous les permis qui l'autorisent à desservir ce point. Elle ne modifie, cependant, en rien l'essentiel des avis du 6 octobre 1982, ou les délais qui y sont fixés.

W.V. Taillon, secrétaire
Comité des Transports aériens

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone: (403) 420-3213 seront reçues à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No: 82313-DN-009

Enlèvement de neige
Edifice du Gouvernement du Canada
Edmonton, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HNR) 9 novembre 1982

Dépôt: Aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

M. D. Collins
Directeur des propriétés
420-3255

Le ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins ni aucune des soumissions.

Canada

La semaine en bref

NATIONAL

La présidente de la Fédération Francophone Hors Québec Mme Jeannine Séguin, a entrepris cette semaine sa tournée d'information et de consultation en Colombie-Britannique. Cette tournée l'amènera à rencontrer les Francophones de Vancouver, Powell River, Kamloops, Kelowna, Prince George et Comox... Mme Séguin a fait parvenir, cette semaine, une lettre de félicitations à l'Honorable Serge Joyal, suite à sa nomination au poste de Secrétaire d'Etat. Elle a dit se réjouir de la nomination de M. Joyal puisque ce dernier a toujours démontré une grande compréhension à l'égard des besoins et des aspirations des Francophones hors Québec.

ALBERTA

M. Guy Lacombe, nouvel adjoint au directeur général, est entré en fonction le 1er octobre. Rappelons que M. Lacombe sera responsable de l'information, de la recherche, de l'élaboration des politiques et des relations publiques à l'Association Canadienne-française de l'Alberta. Le 25 septembre dernier, le bureau des présidents s'est réuni avec quelques autres invités dont M. Léo Létourneau, du Manitoba, pour étudier et commenter le document de la F.F.H.Q., "Pour nous inscrire dans l'avenir". Cette ébauche d'une politique de développement global pour les communautés francophones hors Québec a été très bien reçue par les présidents. On note toutefois qu'il faudra trouver une façon de vulgariser le texte. "Pour nous inscrire dans l'avenir" sera étudié à nouveau en ateliers par les membres du prochain conseil général prévu pour le 16 octobre.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Dans un mémoire envoyé au gouvernement provincial, la Société Saint-Thomas d'Aquin exprime sa position sur le comité acadien qu'elle juge absolument nécessaire. Ce comité consultatif, qui avise le gouvernement sur les questions qui affectent les Francophones de l'Ile, devrait, selon la S.S.T.A., bénéficier d'un employé permanent, être rattaché directement au bureau du Premier ministre plutôt qu'au ministre des Affaires communautaires et comprendre neuf ou onze membres, plutôt que trois comme c'est le cas présentement. La S.S.T.A. prévoit rencontrer le Premier ministre, M. James Lee, très prochainement à ce sujet. Dans une lettre envoyée à M. Simon Bujold, président du Conseil d'administration de l'Evangéline, la S.S.T.A. demande la reprise de publication du seul quotidien français dans les Maritimes. L'Evangéline est un service essentiel pour l'épanouissement de la collectivité acadienne.

MANITOBA

Grande victoire pour les résidents de St-Boniface. En effet, après sept années de luttes acharnées, l'Association des résidents du nord de St-Boniface a finalement réussi à faire arrêter un projet d'autoroute qui aurait fait disparaître un des quartiers les plus anciens de St-Boniface. Lors de la réunion du conseil de ville de Winnipeg, le 6 octobre, 19 conseillers contre 8 ont choisi de rezoner le quartier et lui conférer une vocation résidentielle. Certaines propriétés qui avaient déjà été achetées par la ville de Winnipeg pourront être vendues à des individus. Cette décision du conseil de ville aura pour conséquence de renforcer la vie française du vieux St-Boniface.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Convoqués à une rencontre sur la fermeture du quotidien l'Evangéline, le 6 octobre dernier, les représentants de douze (12) organismes francophones ont nommé un comité de trois personnes dont le mandat est de rencontrer M. Simon Bujold, président du Conseil d'administration de l'Evangéline, afin d'obtenir la réouverture immédiate du quotidien et d'organiser une rencontre de tous les organismes francophones en vue d'élaborer un plan à long terme pour l'unique quotidien français des Maritimes.

Le procès concernant le conflit scolaire de Grand-Sault débutera le 12 octobre. Rappelons que le litige porte sur l'interprétation de la loi 88 qui donne aux Francophones la gestion de leur système scolaire. La commission scolaire anglophone de Grand-Sault offre un cours d'immersion pour les Francophones ce qui, selon la commission scolaire francophone et la Société Acadienne du Nouveau-Brunswick va à l'encontre de la loi 88.

NOUVELLE-ECOSSE

Une délégation acadienne de la Nouvelle-Ecosse se prépare en vue d'une rencontre qu'elle espère obtenir prochainement avec le Premier ministre de la province, l'Honorable John Buchanan, et le ministre de l'Education, l'Honorable Terence Donahoe afin de tirer au clair les hésitations que le gouvernement Buchanan pourrait avoir quant à l'application des dispositions de la loi 65 sur les écoles acadiennes. On se rappelle que cette loi, adoptée en juin 1981, donne l'accès à l'enseignement en français aux Acadiens néo-écossais dans des écoles désignées acadiennes. La Fédération Acadienne de la Nouvelle-Ecosse a donc envoyé une lettre à M. Buchanan pour obtenir une rencontre avec lui.

ONTARIO

Le conseil d'administration de l'Association Canadienne-française de l'Ontario a décidé, suite à diverses consultations, de présenter devant les tribunaux une cause se rattachant à la question de la gestion scolaire. Après d'autres consultations au niveau régional, rencontres de concertation et recherches de la part des avocats, l'A.C.F.O. prévoit présenter, au début de l'année 1983, une cause devant les tribunaux. Soulignons que dans le dossier de la gestion scolaire, l'A.C.F.O. reçoit présentement un bon appui de la part des média, des fonctionnaires et de la population francophone.

Le gouvernement provincial tarde toujours à accorder aux Francophones de Cochrane-Iroquois Falls leur école française.

FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANCAISES

C'est pour connaître et appuyer les regroupements de femmes et également pour étudier les possibilités de travailler en concertation, que la F.F.C.F. était représentée à Vancouver, Halifax et Hearst tout récemment. Ainsi, le 25 septembre, l'agente d'information, Diane Henris, assistait à une rencontre du Réseau des femmes francophones de Vancouver. Le 27 septembre, Rachel Gaudreau, agent de formation, se rendait à Halifax pour rencontrer la Commission consultative provinciale du secteur de la femme à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse (F.A.N.E.). Adrienne Markell, membre du bureau de direction de la F.F.C.F., accompagnait Mme Gaudreau lors de cette visite. ..Les 2 et 3 octobre, Louise Boivin, coordonnatrice nationale à la F.F.C.F., et Micheline Desjardins, agente de recherche, profitaient du congrès de la région de Timmins pour se rendre à Hearst en Ontario. Ce fut également l'occasion d'assister à la journée d'ateliers organisée par Franco-Femmes et de rencontrer le groupe Action-Education-Femmes.

FEDERATION DES JEUNES CANADIENS-FRANCAIS

Au début octobre, les directeurs généraux et le conseil d'administration de la F.J.C.F. se rencontraient respectivement à Ottawa. Lors de la réunion des administrateurs, il a été décidé qu'à l'avenir, les stages de formation qu'offrira la Fédération devront suivre la philosophie pédagogique du "hands on". On voudra s'assurer que les habiletés acquises en formation puissent être mises en pratique dans nos communautés. Les membres du Conseil d'administration ont également échangé sur la situation et les besoins des jeunes Francophones avec M. Marcel St-Onge et M. Donald LeBlanc de la Direction des groupes minoritaires de langues officielles. M. Jean-Pierre McLaughlin, agent d'information, était présent à titre d'observateur à l'assemblée annuelle de l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Canada à Toronto. Entre autres, lors d'échanges avec les participants, M. McLaughlin soulevait l'importance de développer une philosophie pour les écoles françaises. Il disait, à ce sujet, qu'il faut pouvoir dépasser l'aspect quantitatif des écoles (transport, nombre d'élèves, etc.) et se concentrer sur le bien-être de l'étudiant. ..A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, la F.J.C.F. et ses composantes ont coordonné avec Agriculture Canada un concours de dissertation pour les étudiants francophones du niveau secondaire, à l'extérieur du Québec. Les dissertations ont porté sur le thème: "Ma solution au problème de la faim dans le monde". Un prix national de 1000 et des prix de 200 par province ont été accordés pour les jeunes Francophones. Les Mmes Thérèse Falardeau et Sylvie Lavoie, membres du Conseil d'administration, participeront au colloque "Le bénévolat et les années '80", organisé par le Conseil de la vie française en Amérique les 5, 6 et 7 novembre prochains à Ottawa. Mme Falardeau y présentera une allocution portant sur le rôle des bénévoles dans un organisme national des jeunes.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



La Semaine nationale de la coopération est une occasion qui s'offre à tous les Francophones du Canada de réaliser que la coopération constitue, pour eux, un outil à la fois original et efficace pour la promotion de leur communauté.

Le thème choisi par le Conseil canadien de la coopération pour illustrer la Semaine nationale de la coopération est:

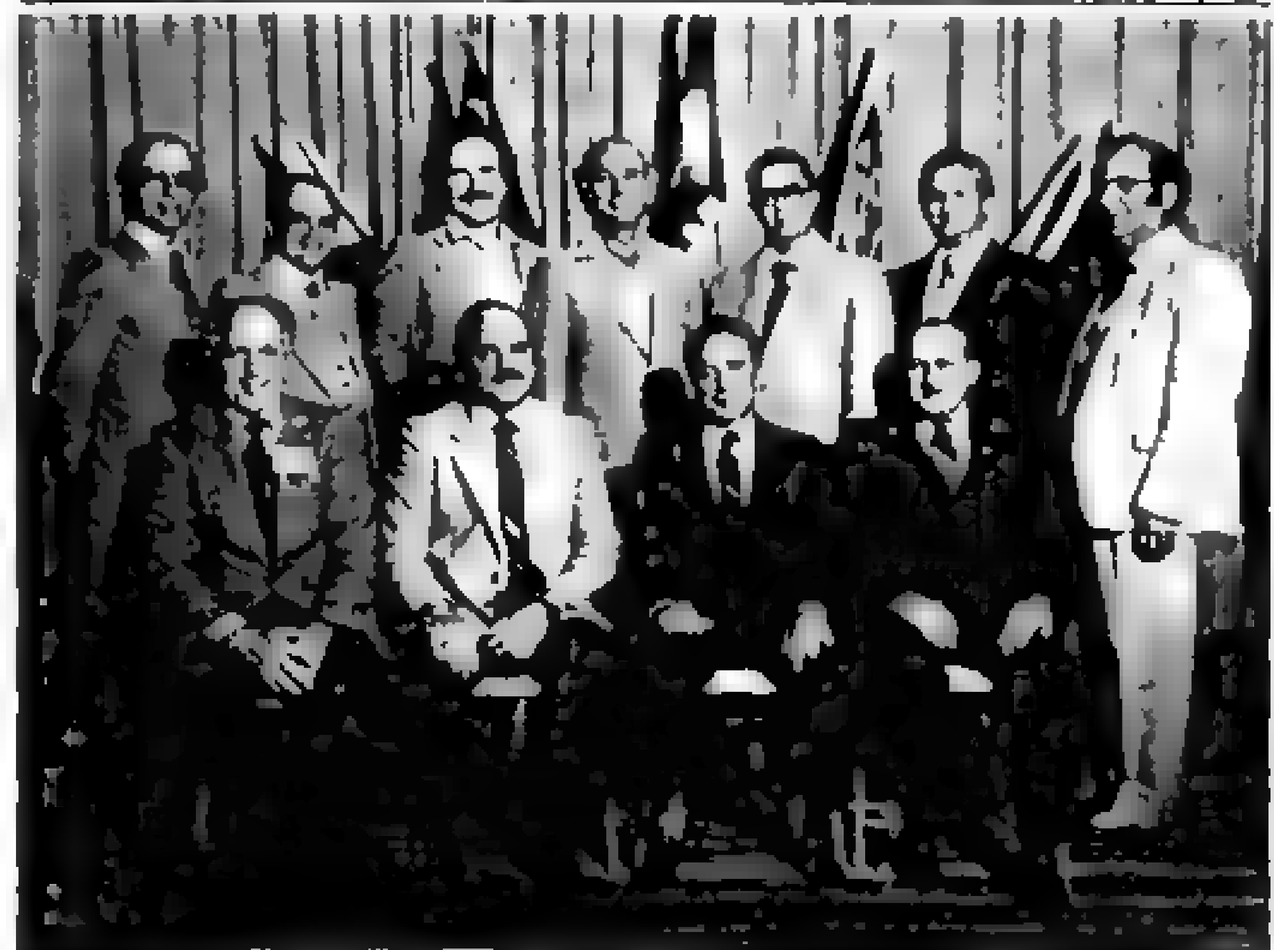
«Une force qui nous appartient, la coopération». La philosophie coopérative fait appel à des valeurs absolument essentielles à toute promotion sociale: la solidarité, la participation, le «self-help», le sens des responsabilités.

La coopérative, de ce fait, en plus d'être un instrument de promotion économique devient un lieu de formation dont les retombées dépassent de beaucoup le succès simplement matériel. Une société où la coopération est vivante ne peut faire autrement que d'être une société où le bien-être matériel s'améliore et où le citoyen participe d'une façon plus cohérente et plus éclairée à l'amélioration de son milieu de vie.

BONNE SEMAINE!

Henri-Paul Trudel, président
Conseil Canadien de la Coopération.

Conseil d'administration du Conseil Canadien de la Coopération



1ère rangée, de gauche à droite, M. Yvon Forest, directeur général, M. Olivier Beaudette (Manitoba), vice-président, M. Henri-Paul Trudel (Québec), président, M. Richard Savoie (Nouveau-Brunswick), membre du comité exécutif
2ème rangée, de gauche à droite, M. Armand Pinet (Saskatchewan), M. Edmond Aucoin (Nouvelle-Écosse), M. Jean Riou (Colombie-Britannique), M. Paul Dolan (Québec), M. Evans Lavoie (Alberta), M. Léonce Bernard (Ile-du-Prince-Édouard), M. Denis Rochon (Ontario), membres du conseil d'administration.

Du 25 au 29 octobre 1982 la semaine nationale de la coopération

Lors de la fondation du Conseil Canadien de la Coopération (C.C.C.) en 1946, le président nouvellement élu, le Dr Henri C. Bois déclarait: "Le C.C.C. n'est pas un organisme de division. C'est un organisme de perfectionnement chez nous et de collaboration avec les autres. S'il n'en était pas ainsi, nous ne serions pas des coopérateurs." Ces quelques mots du Dr Bois sont toujours d'actualité.

En 1946, l'idée maîtresse qui avait contribué à réunir une cinquantaine de coopérateurs francophones de 7 provinces du Canada, était de déterminer et de choisir la formule la mieux appropriée pour favoriser une collaboration qui s'avérait de plus en plus nécessaire, à l'époque, entre les coopérateurs de langue française des différentes parties du pays.

Le C.C.C. est devenu, avec les années, un organisme de coordination du mouvement coopératif francophone. Un de ses objectifs est de faire connaître le mouvement coopératif et ainsi montrer la place qu'occupe la coopération au Canada. C'est pour ces raisons que le C.C.C., avec le concours de chaque province, fait la promotion de la Semaine nationale de la coopération.

Le thème privilégié par le C.C.C. durant cette semaine est: "Une force qui nous appartient: la coopération." Ce thème s'inscrit dans le cadre de l'action du C.C.C. depuis quelque temps.

Les coopérateurs doivent prendre conscience du fait que la coopérative leur appartient. En effet, née d'une réponse à des besoins spécifiques, la vie et la survie de la coopérative dépendent de la volonté de ses membres d'en faire une entreprise socialement et économiquement viable. Si la vie de la coopérative est laissée uniquement entre les mains des gestionnaires et employés sans implication des membres, la coopérative vient de perdre une partie importante de son identité. La personne la plus importante dans une coopérative, c'est le membre. Une coopérative sera viable et vivante en autant que les membres se sentiront impliqués dans tout le processus de décision.

Dans sa conférence prononcée lors du dernier congrès du C.C.C., M. Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins déclarait: "La coopération repose sur cette règle d'or, qui consiste à vaincre sa faiblesse par la collaboration démocratique. Cette règle, évidente dans la coopérative, n'est pas aussi facile à percevoir au niveau secondaire. Pourtant, elle est la condition de base au succès de nos entreprises; c'est en même temps la condition première, et le résultat final du succès de l'activité de notre mouvement. C'est enfin ce qui donne à la coopérative sa valeur humaine particulière."

COOPERATION ET FRANCOPHONIE

Le C.C.C. est convaincu que la coopération constitue une des clefs de la prise en main de leur économie par les francophones. Ces derniers doivent être en mesure de contrôler leur réseau coopératif sans pour autant fermer la porte à toute collaboration avec le réseau anglophone. Les francophones doivent être fiers de leur identité, de leur culture et déployer tous les efforts nécessaires pour la faire respecter. Dans un tel contexte, il y a place pour une collaboration, au plan économique, entre les deux principales communautés du Canada dans le respect de l'identité de chacun.

A la fin de la conférence de l'UNESCO sur la tenue à Mexico dernièrement, Mme Jacqueline Boudrier, ambassadeur de France à l'UNESCO, déclarait: Nous avons réussi à écouter nos différence." Voilà une phrase qui doit nous faire réfléchir.

PRINCIPES COOPERATIFS

Lors de son congrès tenu à Vienne en 1966, l'Alliance coopérative internationale, organisme qui chapeaute le mouvement coopératif mondial, adoptait les principes coopératifs qui doivent guider toutes les coopératives. Ces principes peuvent se résumer ainsi:

- Affiliation volontaire sans discrimination sociale, raciale, politique ou religieuse

- Un membre - un vote,

- Intérêt limité sur capital social,

- Ristournes partagées entre les membres au prorata des opérations à même les bénéfices de la coopérative,

- Etablissement d'un fonds pour l'éducation coopérative des membres,

- Pratique de l'intercoopération entre coopératives.

La question que les membres, les dirigeants et les employés de coopératives doivent se poser est donc la suivante:

"Quelle place donnons-nous aux principes coopératifs?"

Puisque les principes coopératifs doivent être l'étoile qui guide dirigeants, membres et employés, la réflexion sur ces principes et surtout leur application dans la vie réelle de l'entreprise coopérative doivent constituer "les balises" de ses projets et de ses actions.

VISAGE DU MOUVEMENT COOPERATIF FRANCOPHONE AU CANADA

Dans le secteur coopératif au Canada, les francophones possèdent quelques 2 700 institutions financières et commerciales, qui ont un actif de plus de 15$ milliards. Ces institutions regroupent plus de 5 millions de sociétaires et embauchent plus de 30 000 personnes.

La coopération est donc réellement une force qui nous appartient. Ces coopératives peuvent donc constituer un levier important de nature à permettre aux francophones de s'approprier l'espace économique qui leur revient.

Pour ce faire, les dirigeants, membres, cadres et employés de ces coopératives ont des rôles à jouer.

Les membres doivent s'impliquer davantage et faire connaître aux dirigeants leurs attentes et leurs besoins; ces derniers auront à coeur de véhiculer ces besoins auprès des cadres et employés qui, à leur tour, suite à une formation coopérative adéquate qui devra leur être facilitée par les dirigeants, pourront être en mesure d'assurer aux membres des services de plus en plus complets.

Tout en rendant hommage aux efforts déjà déployés à travers tout le Canada par les divers conseils provinciaux et leur coopératives membres pour développer un mouvement coopératif fort et dynamique, le C.C.C. souhaite que cette Semaine nationale de la coopération soit l'occasion pour tous les coopérateurs sans exception de renouveler leur conviction à cette forme d'organisation sociale et économique qu'est la "coopérative." Nous pourrons alors affirmer avec encore plus de fierté le slogan de cette année "UNE FORCE QUI NOUS APPARTIENT: LA COOPERATION".

Le Conseil Canadien de la Coopération



C'EST VOTRE ARGENT

Vous n'avez pas besoin d'être riche pour investir

Beaucoup de gens pensent qu'il faut être riche pour investir.

Il faut "économiser" pour denenir riche, et même l'ouvrier le plus humble et le moins bien rémunéré peut économiser s'il le désire.

Ce n'est pas l'argent que vous gagnez qui compte mais ce que vous mettez de côté.

Je peux vous raconter l'histoire de ce peintre en bâtiment qui mourut dans la soixantaine et qui laissa à sa mort plus de $250,000 (l'équivalent d'un million de dollars d'aujourd'hui). De son vivant, il n'avait jamais gagné plus d'un dollar de l'heure.

A la même époque, j'ai rencontré un homme d'environ 70 ans qui travaillait dans un garage à réparer des voitures. Des crises d'arthrite le faisaient cruellement souffrir. Il avait été un ingénieur en mécanique, avait gagné un salaire élevé et voyagé autour du monde. J'adorais l'écouter parler de ses voyages. Mais il n'avait jamais mis d'argent de côté. Il lui fallait donc travailler malgré sa souffrance pour acheter de la nourriture pour lui et sa femme. Il est mort quelques années plus tard dans la misère. Il avait probablement gagné dix fois plus que le peintre en bâtiment et tout ce qui lui en restait étaient ses souvenirs.

Le secret de la richesse est à double tranchant.

Il consiste en "temps" et "argent" (économies).

Par exemple, si vous commencez à économiser $12.50 par semaine ($50 par mois) à l'age de 25 ans, vous aurez à l'age de 65ans $1,227,500, ce qui représente $772,000 de moins que si vous aviez commencé quatre ans plus tôt et investi (4 x $600) $2,400 en plus.

De même, si vous attendez d'avoir 30 ans pour commencer à économiser, la valeur de vos économies à l'âge de 65 ans sera d'un peu moins de $800,000. Si vous aviez commencé à l'âge de 21 ans, vous auriez une somme de $1.2 million de dollars en plus.

Celui qui attend d'avoir 50 ans pour mettre de côté $50 par mois, qui gagneront en moyenne 15% par an, n'aura amassé que $30,000 à l'âge de 65 ans.

Ceci prouve la valeur du facteur "TEMPS" en investissement.

Mais où, dans le passé, vous a-t-il été possible de gagner 15% par an en moyenne sur un investissement. Après tout, si l'on en croit la Bank of Canada Review, la moyenne de retour pour un Certificat garanti de 5 ans, pour les 15 dernières années a été d'un peu plus de [illegible]. Les Bonds d'épargne du Canada ont gagné à peu près la même chose ainsi que les Hypothèques. Il est vrai que le taux de retour de tous ces divers moyens d'investissement a été beaucoup plus élevé ces deux dernières années, mais tout le monde s'accorde à dire que ces taux sont temporaires et descendront bientôt à un niveau beaucoup plus bas.

Et pendant ces mêmes quinze dernières années, la plupart des fonds d'investissement ont produit des taux de 15 à 20% annuellement. Bien sûr, leur moyenne de retour a été de 30 à 40% pour certaines années alors que pour d'autres les gains ont été négatifs en période de déclin. Mais sur une période de 5 ans et plus, les gains ont été supérieurs à n'importe quel autre type d'investissement et chaque individu acquiert exactement le même montant durant la même période de temps.

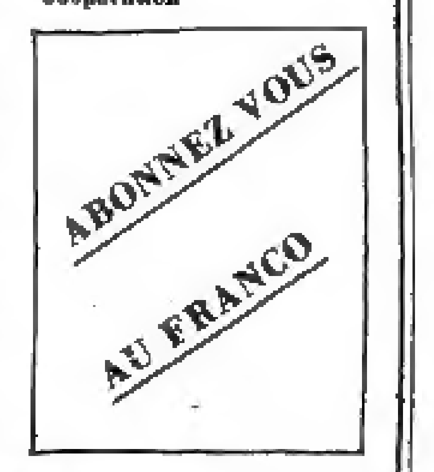
Non, vous n'avez pas besoin d'être riche pour investir.

Avec vos premiers $50 ou une somme globale de $500 ou plus, il vous est possible de devenir les partenaires de 20 à 150 différentes compagnies et de participer à leurs gains et profits. Il ne vous est même pas nécessaire de connaître ces compagnies.

Désirez-vous des renseignements sur plus de 20 fonds d'investissement et quelle a été leur performance au cours des sept dernières années?

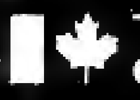
Si oui, écrivez à: Paul J. Rockel, 145 est rue de l'Union, Waterloo, Ontario N2J 1C4.

M. Paul J. Rockel est président de Regal Capital Planners Ltd. et président de l'Association canadienne des courtiers en fonds d'investissement indépendants.



Nécrologie

Mme Marguerite Marquis Baril, née Daigneault, décédée le 20 septembre 1982 à l'hôpital d'Ottawa, à l'âge de 80 ans. Veuve de Gérard Baril, elle laisse dans le deuil deux filles, Germaine Marquis-Stanley d'Ottawa et Monique Marquis-Desjarlais de Toronto. Elle fut précédée de ces deux fils André et Roger. De plus elle laisse dans le deuil M. Armand Baril d'Edmonton et Soeur Gilberte Baril des Soeurs Adoratrices dominicaines de Beauport Québec; ainsi que 12 petits enfants et 3 arrières petits enfants. Une cérémonie privée a eu lieu à Ottawa et à Winnipeg le 24 septembre 1982.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEESpour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 038535

Lac Louise, Alberta
Parc Canada
Cabinet de toilette
Stationnement Lakeside

Date limite: 11h30 (HNR) 5 novembre 1982

Dépôt: $50.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, 220-4e avenue S.E., Calgary, Alberta, édifice Harry Hayes; 1166 rue Albert, Vancouver, C.B.; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Vancouver, C.B. Edmonton et Calgary, Alberta. Les documents sont également en montre au bureau DWC à Banff, Alberta.

Dépôt d'offre: Les entrepreneurs pour les métiers d'électriciens et de mécaniciens doivent soumettre leur offre par l'entremise du dépôt d'offres situé au bureaux de l'Association de la Construction au 2725-12e rue, N.E. Calgary, Alberta, pas plus tard que 14h00 (HNR), mardi, 2 novembre, 1982, concordant ainsi avec (les règlements normalisés de la pratique pour les dépôts d'offres (projet de construction d'édifices du gouvernement fédéral)".

Pour de plus amples renseignements communiquez avec:

M. G. O'Hara
Directeur de la Construction
Téléphone: (403) 420-3153

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Une chance pour tous

C'est aujourd'hui que se forgent les professions de demain.

JEUNES
Si vous avez de la difficulté à trouver un emploi permanent, *s'il n'y a pas de débouchés* dans le genre d'emplois qui vous intéresse...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Pour parfaire votre formation et améliorer vos compétences, le Gouvernement fédéral assume les frais de vos cours et vous accorde même une allocation tout le temps que dure votre formation.

FEMMES
Si votre emploi est menacé par l'avènement de la nouvelle technologie, si vous voulez retourner sur le marché du travail, si vous voulez réorienter votre carrière... le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral rembourse aux employeurs 75 % du salaire versé aux femmes qu'ils formeront pour exercer un emploi traditionnellement réservé aux hommes.

APPRENTIS
Si vous avez peur de perdre votre emploi, s'il y a encombrement dans la profession que vous voulez exercer...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral encourage les apprentis à compléter leur formation en leur accordant de meilleures allocations, dont une allocation supplémentaire à ceux qui sont mis à pied dans des professions où l'on prévoit quand même une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

AUTOCHTONES
Si vous n'avez pas accès aux emplois créés dans votre région parce que vous ne possédez pas les compétences requises... alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral accorde des fonds aux organismes à but non lucratif qui mettent sur pied des cours de formation conduisant à un emploi, de recyclage ou de perfectionnement, permettant ainsi aux travailleurs d'acquérir les compétences nécessaires aux emplois de demain.

HANDICAPÉS
Comme beaucoup d'autres Canadiens, les handicapés ne peuvent donner leur plein rendement que si on leur en offre la possibilité. Voilà justement un des objectifs du nouveau Programme national de formation...L'évolution de la technologie et de l'économie canadienne a créé des emplois exigeant de nouvelles compétences. Le nouveau Programme national de formation comporte certaines dispositions qui facilitent aux handicapés l'apprentissage de ces nouvelles compétences. Vous pouvez acquérir cette formation professionnelle dans des organismes privés ou à but non lucratif adaptant leur programme à votre propre cas.

TRAVAILLEURS
Si la nouvelle technologie vous a coûté votre emploi...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. La Caisse d'accroissement des compétences professionnelles fournit les fonds nécessaires à l'aménagement, l'expansion et la modernisation des établissements de formation; et le Système de projections des professions détermine les besoins du Canada en main-d'oeuvre qualifiée et dirige les travailleurs vers ces secteurs d'emplois prioritaires.

EMPLOYEURS
Si vous avez besoin d'aide financière pour former votre main-d'oeuvre, si vous n'avez pas l'équipement approprié pour former des travailleurs dans des emplois spécialisés...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral disposera de $166 millions en 1982-1983 pour aider les employeurs à former des travailleurs, en leur remboursant la presque totalité de leurs coûts de formation et une partie du salaire des stagiaires.

Si vous voulez en savoir davantage sur le nouveau Programme national de formation, écrivez-nous: Les compétences de demain, Ottawa K1A 0J9.

Nom ....
Adresse .... Ville ....
Province .... Code postal ....



LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Canada

Commission canadienne des transports

AVIS DE REQUETE
AVIS SUR LA POSSIBILITE DE DEPOSER UNE REQUETE
AVIS D'AUDIENCE

LE COMITE DES TRANSPORTS AERIENS DONNE PAR LA PRESENTE AVIS

1. que Pacific Western Airlines Ltd. a déposé une requête en suspension du service à Uranium City (Saskatchewan), prévu au permis A.T.C. 576-51 (NS), dans le cadre du service régulier de la classe 2, entre points déterminés, à savoir, Edmonton, Fort McMurray, Fort Chipewyan, Peace River et High Level (Alberta), Uranium City (Saskatchewan), Fort Smith, Yellowknife, Cambridge Bay, Fort Simpson et Resolute (T.N.-O.), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G;

2. qu'il est possible de déposer une requête en autorisation d'assurer d'autres services à Uranium City; et

3. que si la perspective d'offrir d'autres services à cet endroit suscite un intérêt suffisant, le Comité tiendra une audience publique qui commencera à 10 h le 7 décembre 1982.

Les requêtes devront être reçues au plus tard le 18 octobre 1982.

Toute personne qui désire déposer une intervention relative à cette ou ces requêtes doit en aviser le Comité, au plus tard le 18 octobre 1982. Celui-ci fera alors parvenir à l'intervenante les renseignements relatifs à toutes les requêtes et les instructions sur le dépôt d'une intervention.

Un nouvel avis sera émis, au besoin, afin de communiquer les détails de l'audience publique. Tout intéressé pourra assister et témoigner à l'audience en vue d'appuyer les requêtes, s'y opposer ou en réclamer la modification.

Ceux qui désirent comparaître ou déposer des pièces à l'audience doivent en aviser le Comité, au plus tard le 30 novembre 1982, et lui fournir 10 copies des documents choisis; les copies doivent être postées ou remises au Secrétaire du Comité des transports aériens. Des instructions seront ensuite données aux autres parties.

Toute partie désireuse de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir en français peut le faire et doit en aviser la Commission qui veuillera à offrir les meilleurs services d'interprétation et de traduction possibles.

Tous les avis et les documents destinés au Comité devront être postés ou remis au Bureau du Secrétaire, Comité des transports aériens, OTTAWA (Ontario), K1A 0N9, No de téléphone: (613) 997-6030.

Le Secrétaire du
Comité des transports aériens,
W.V. Taillon

Canada

Enfin en Alberta du fromage en grains frais

Disponible aux détaillants suivants:

Rest. Chez Guy
5225 Calgary Trail, Edmonton

Ital - Canadian Meat
Farmer's Market,
1053 - 97e rue, Edmonton

M. et R. Old Fashioned Meats
8537 - Argyll Roard, Edmonton

Morris Meats
9015 - 88e avenue, Edmonton

The Windwill
Millbourne Shopping Centre

Sam's Delicatessen
11210 - 107e avenue, Edmonton

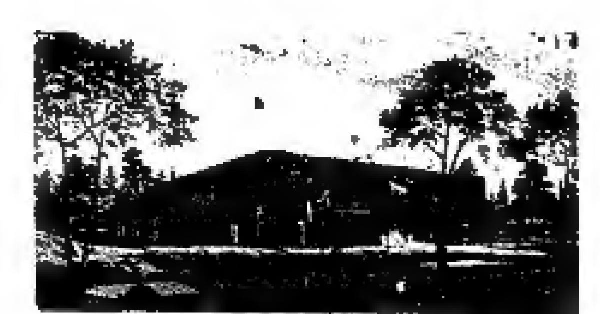
Meadowlark Delicatessen
19 Meadowlard Shopping Centre

Avec les compliments de

Gaston Buteau, agent Téléphone : 433-0105

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton
422-2222

Environnement Canada / Environment Canada
Parcs Canada / Parks Canada

PARC NATIONAL ELK ISLAND

PARCS CANADA a préparé un certain nombre de concepts d'aménagement dans le but de permettre au public l'accès à l'enclos des bisons dans le parc national Elk Island, au sud de la route 16. Si vous êtes intéressé à lire les documents avant la tenue des réunions publiques, un résumé sous le titre de

"Projet de planification régionale - Enclos des bisons des bois" peut être consulté aux endroits suivants:

Ministère de l'Environnement 804 - 9942 - 108e rue EDMONTON	Bureaux de la municipalité de Lamont B.P. 207 LAMONT
Bureaux des services communautaires 10307 - 100 Avenue FORT SASKATCHEWAN	Bureaux administratifs du parc PARC NATIONAL ELK ISLAND

Heure et endroit des réunions publiques:

LE 26 OCTOBRE Centre de récréation LAmont LAMONT	Portes ouvertes 16 h - 19 h Réunion publique 20 h
LE 27 OCTOBRE Mayfield Inn - Salon 3 16615 - 109e avenue EDMONTON	Portes ouvertes 16 h - 19 h Réunion publique 20 h
LE 28 OCTOBRE Centre de la Bibliothèque 10011 - 102e rue FORT SASKATCHEWAN	Portes ouvertes 16 h - 19 h Réunion publique 20 h

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No: 380073

Institution de Bowden
Travaux intérieurs de l'édifice
Industrie et Magasin
Addition et travaux sur emplacement
Bowden, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HNR) 5 novembre 1982

Dépôt: $250.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B.; 1100 édifice Motherwell, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 édifice Fédérale, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 4900 rue Yonge, Willowdale, Ontario.

Les documents sont également disponibles aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Saskatoon et Régina, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario.

Dépôt de soumissions: Les entrepreneurs à contrat pour les métiers d'électricien et de mécanicien soumettron leurs soumission par l'entremise du dépôt de soumission situé aux bureaux de l'Association de la Construction au 205, 7803 - 50e avenue; Red Deer, Alberta, par plus tard que 14 h (HNR) mardi 2 novembre 1982, conformément avec "Règlements standardisés de procédure pour les dépôts d'offres (Projet de construction édifice du Gouvernement Fédéral)".

Pour de plus amples informations communiquez avec:

P. H. Erkkila
Directeur adjoint de projet
tél: [403] 320-3189

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

World University Games
Jeux mondiaux universitaires

Welcome the World
Salut le monde

July 1-11 1983
1-11 juillet 1983

Athletics Athlétisme	Fencing Escrime	Volleyball Volley-ball
Basketball Basket-ball	Gymnastics Gymnastique	Waterpolo Water-polo
Cycling Cyclisme	Swimming Natation	Kaleidoscope Kaléidoscope
Diving Plongeon	Tennis Tennis	



Universiade'83
Edmonton·Alberta·Canada

FISU

Annonces classées

SERVICES DOMESTIQUES

Garderais enfants durant la semaine ou la fin de semaine. Appelez au numéro 468-1442.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans, $10. par jour. Cayla 463-2796

Garderais des enfants chez-moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Recherche fille au pair, veuillez communiquer avec Marie-Hélène au numéro 465-7839.

Garderais enfants chez-moi à la journée ou à la semaine si désiré 7 jours par semaine. Demeure dans Woodvale Court. Pour de plus amples informations communiquez au numéro: 463-9275.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée, téléphoner à la 484-6025 ou 421-8232. Demandez pour Brigitte.

Je suis disponible pour garder des enfants entre 1 an et 4 ans du lundi au vendredi. Millwoods 463-9579.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans, 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7255.

Garderais des enfants chez moi du lundi au vendredi. Agé d'un 1 an jusqu'à 5 ans. 466-8393

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Je ferais de la couture du raccomodage etc... Je garderais aussi des enfants, en un mot je cherche du travail. J'aurai 60 ans le 11 octobre et je suis en bonne santé. Je demeure à 3835 - 107e rue. Numéro de téléphone 436-6683 Mme Madeleine Desrosiers.

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine. 473-1823

Ferais du ménage dans maisons privées. Laver plafond er mur. Peinture à bon marché. Téléphonez 473-1823.

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture. 8 milles du centre-ville. Information jour 465-0976, soir: 459-0031.

Je suis disponible pour garder des enfants. 463-9579

A vendre une muselière en cuir pour un chien entre 50 et 80 livres. N'a jamais servie. A moitié prix. 461-7255.

Un couple offre ses services pour faire du ménage. Contactez Brigitte 484-3862 ou 421-8232.

DIVERS

L'évangéliste Marcel Bouchard dit que vous pouvez aller au ciel et avoir la joie, la paix et être guérit de vos maladies par la Foi en Jésus Christ. Pour information appeler 248-4693 à Calgary.

A vendre. Livre de bibliothèque pour 40% de la valeur Best Sellers etc... A l'état de neuf. Téléphonez Edith entre 13 h et 16 h 30 au numéro 489-5392

A vendre. Fort éconoline 1979. 351 p.c., p.b., p.s., intérieur fini, siège capitaine et toit ouvrant. Si intéressé communiquez à 484-8516 après 17 heures.

Recherche une gardienne du lundi au vendredi pour un enfant de 19 mois. Communiquez après 5 h 30 avec Diane 478-6005.

Recherche quelqu'un qui voudrait descendre au Québec en auto, départ avant le 30 octobre. Communiquez avec Jean-Yves Nadeau 962-2938.

Association canadienne-française de l'Alberta

L'ACFA provinciale est à la recherche d'un

AGENT DE DEVELOPPEMENT EN EDUCATION

Ses principales responsabilités seront les suivantes:

- participer au développement d'une planification à court terme
- travailler auprès des communautés francophones afin d'identifier et d'analyser les besoins spécifiques en matière d'éducation française
- établir des contacts et entretenir de bonnes relations avec les personnes intéressées à l'éducation française afin de faire connaître et de faire progresser les dossiers actifs et les revendications de l'ACFA

EXIGENCES:

— La personne intéressée doit posséder de l'expérience dans le domaine de l'éducation et une bonne connaissance du milieu minoritaire. Elle doit également être disponible à voyager à travers l'Alberta.

Une bonne connaissance du français est de rigueur.

ENTREE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: négociable, selon l'expérience et les qualification.

Les candidatures doivent être soumises à

GEORGES LALONDE
Directeur-général
L'Association canadienne-française de l'Alberta
10008-109 rue pièce 203
Edmonton, (AB) T5J 1M4
téléphone: 423-1680